



# PLAZAC

Trésor caché du Périgord Noir



**BULLETIN MUNICIPAL 2022**

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



## Secrétariat de mairie

Patricia Batista et Elodie Durieux vous accueillent :  
Les Lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Et le samedi de 9 h à 12 h  
Fermé le mercredi et le vendredi.  
Tel : 05 53 50 71 22  
Courriel : [plazac.mairie@wanadoo.fr](mailto:plazac.mairie@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.plazac.fr](http://www.plazac.fr)

### Permanences

Madame le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.



## Marché hebdomadaire

Chaque vendredi  
De 16 h à 18 h de novembre à avril  
Et de 15 h à 20 h de mai à octobre

## Urgences

Pompiers : 18  
Gendarmerie Nationale : 17  
Samu : 15  
ENEDIS Dépannage : 09 72 67 50 24

Responsable de la publication : Florence Gauthier  
Comité de rédaction : Monique Courtat-Guasco - Nicole Bourles  
Photos de couverture : Monique Courtat-Guasco  
Graphisme - Maquette : David/Issa [dav.wipf@gmail.com](mailto:dav.wipf@gmail.com)  
Impression : ID Graphic 05 53 50 09 47

## Espace communal

### Agence postale

L'accueil est assuré par Sébastien Boucher depuis le 1er octobre 2021  
Tel : 05 53 42 75 71  
Ouverture du lundi au samedi de 9 h 15 à 11 h 45 sauf mercredi : 10 h 15 à 11 h 45.  
Lévé du courrier : tous les jours à 12 h et le samedi à 11 h 15

### Bibliothèque

Tel : 05.53.42.67.74  
Ouverture : le mardi : 14 h à 17 h  
Le vendredi de 15 h 30 à 17 h - Le Samedi de 10 h 30 à 12 h  
Courriel : [plazac.bibliotheque@gmail.com](mailto:plazac.bibliotheque@gmail.com)

### Cabinet médical

Docteur Anne-Christine Law-Yee  
Tel : 05 53 42 67 62

### Cabinet infirmières

Theilier Anna, Regnier Elodie, Mequignon Marina, Laplagne Christelle  
Tel : 05 53 50 73 32  
Permanences les mardi, jeudi et samedi de 8 h à 9 h.

### Cabinet kinésithérapie et ostéopathie

Matthieu Chan Ti Kiong et Maëliiss Bourlier  
Tel : 05 53 42 33 63

## Numéros utiles

CCVH (Communauté de communes de la Vallée de l'Homme)  
Accueil : 05 53 51 70 70 Courriel : [contact@cc-vh.fr](mailto:contact@cc-vh.fr)  
Site : [www.cc.valleedelhomme.fr](http://www.cc.valleedelhomme.fr)  
SOUS-PRÉFECTURE - Sarlat : 05 53 31 41 00  
PÔLE EMPLOI TERRASSON : 39 49  
CENTRE MÉDICO-SOCIAL MONTIGNAC : 05 53 02 06 50  
CENTRE DES IMPÔTS - SARLAT : 05 53 31 59 00  
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE JOUR ET NUIT : 05 53 59 22 24  
Compagnie des Eaux et de l'Ozone - Terrasson : 05 53 50 84 66  
FRANCE-SERVICES (pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et dans l'utilisation des services numériques).  
A la Mairie de Montignac, Place Yvon Delbos - 24290 MONTIGNAC  
Téléphone : 05 53 51 79 90 Courriel : [france-services.montignac@cc-vh.fr](mailto:france-services.montignac@cc-vh.fr)  
Site : [www.maisondeservicesaupublic.fr](http://www.maisondeservicesaupublic.fr)  
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE - Périgueux : 36 46 (appel gratuit)  
GENDARMERIE - Le Bugue : 05 53 03 83 95  
DÉCHETTERIE ROUFFIGNAC : 05 53 05 30 02  
ÉCOLE PLAZAC : 05 53 50 71 18  
ÉCOLE ST LEON-SUR-VEZERE : 05 53 50 74 41  
GARDERIE - CANTINE : 05 53 50 87 24  
SIVOM : 06 07 45 10 05  
PÔLE EMPLOI : 08 11 01 24 82  
SPANC (service public d'assainissement non collectif - Montignac) : 05 53 51 70 72

# SOMMAIRE

## 4 Le mot de Madame le Maire



## 8 Gestion financière



## 9 Salle polyvalente

## 10 Infos pratiques

## 12 Vie de la commune

- 12. Espace communal - Bibliothèque L'école
- 13. Marché hebdomadaire
- 14. Commission sociale - Travaux en cours
- 15. Évènements 2021



## 16 Hommage à Didier Labrousse



## 17 La vie des associations

- 17. Amicale des chasseurs
- 18. Amicale des pêcheurs - Comité des fêtes
- 19. Maison 24 - Armony - Langue des signes - Siel Bleu
- 20. Plazac d'hier et d'aujourd'hui - Più Di Voce
- 21. Lune Soleil - Népal Care - Dhagpo Dedrol Ling
- 22. PHI Dordogne - Voix pour les Femmes du Monde Évènements à venir



## 24 L'église St Martin de Plazac



## 26 Au fil de l'eau



## 27 Intercommunalité



## 29 Hommage à Robert Delbary



# ÉTAT CIVIL

## Naissances

- Kayline, Céleste, Eloïse Obert, le 12 janvier 2021
- Tara, Dusanka, Laura Leith Agraffel, le 15 avril 2021
- Arthur, Léo, Yuri Oechsel, le 15 mai 2021
- Angelo Ashoka Mercier, né le 24.09.2021 à Archignac (24)
- Inaya, Carène Bertin Rebouissoux, née le 19 décembre 2021 à Périgueux

## Décès

Nous ont quittés :

- Hitomi Yamamoto épouse de Jean Frédéric Laurent Grimbaum, le 19 février 2021
- Liliane Rocheux veuve de Claude Pelet, le 25 février 2021
- Marie Jeanne Martin veuve de Noël Coulier, le 28 mars 2021
- Robert Charles Claude Delbary, le 24 avril 2021
- Yvette Véral veuve de André Morand, le 10 juin 2021
- André Gaston Faure, le 11 juin 2021
- Didier Labrousse, le 07 août 2021
- Leonardus Josephus Petrus Mutsaers, le 12 septembre 2021
- Lina Pellegrinetti veuve de Jean Labrousse, le 14 septembre 2021
- Odette Boillaud veuve de René Maleyre, le 16 octobre 2021
- Jacques Christian Bonnard, le 17 novembre 2021

# ÉLECTIONS

L'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. Les élections législatives : dimanche 12 juin pour le premier tour et le dimanche 19 juin pour le deuxième.

Les inscriptions sur les listes électorales seront désormais possibles jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, donc pour les Présidentielles, jusqu'au 4 mars 2022. Il est possible de s'inscrire à la mairie ou en ligne

L'inscription en ligne pourra se faire directement sur le site du service public. Chaque citoyen pourra également vérifier lui-même sa situation électorale et connaître son bureau de vote.

Site du service public : <https://www.service-public.fr>

# Le mot de Mme le Maire

**Avant toute chose, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022, qu'elle vous apporte satisfaction et joie.**

**F**ait marquant cette année, deux figures de notre village nous ont quittés : notre maire honoraire, Robert Delbary, et notre dévoué Didier Labrousse, dit « Pépone ». Leur départ, même s'il est un soulagement face à la maladie, nous laisse un grand vide. Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à leurs familles et à tous ceux qui ont perdu un proche. Sachez que le conseil municipal a pris une délibération pour nommer la salle polyvalente « Salle Robert Delbary » en hommage et remerciement pour son investissement pour notre belle commune.

La nomination aurait dû avoir lieu lors de la cérémonie des vœux mais compte tenu des conditions sanitaires il ne nous est pas possible une nouvelle fois d'organiser toute cérémonie ou repas des aînés. Croyez bien que nous en sommes désolés ! Cette épidémie a opéré de grands bouleversements dans notre façon de vivre. Nous reportons donc la fête au printemps !

Nous en profitons pour adresser nos vœux de rétablissement à tous les malades. Notamment à Sylvie Fiot à qui nous renouvelons tout notre soutien. Nous remercions France et Bernard qui ont assuré l'entretien en attendant l'embauche d'Elvira Benson en CDD de remplacement à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe. De même à Christiane Salviat et Liliane Labattut qui ont repris du service au secrétariat de la mairie et du SIVOM pour assurer le congé maternité d'Elodie Durieux !

J'ai le regret d'avoir reçu officiellement la démission de Régine Michaud-Hanus qui pour des raisons de santé et d'organisation familiale a préféré se retirer de l'équipe municipale. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères pour son investissement.

Notre équipe reste motivée pour que le village soit uni, pour regarder l'avenir avec confiance, optimisme et sérénité. Nous devons travailler main dans la main pour un projet commun. Gérer la commune au profit de ses habitants, lui donner les moyens de se développer, et surtout, être à l'écoute de toutes et tous.

Porter haut les couleurs de notre village où il fera bon s'épanouir et grandir dans cette Vallée de la Vézère, aujourd'hui Grand Site de France.

Merci donc à mes élus, aux agents, aux membres cooptés pour leur investissement, leur travail sérieux et appliqué tout ça dans la bonne humeur ! Si vous souhaitez être acteur du développement et ambassadeur de Plazac auprès de nos voisins, proches ou lointains, nous vous accueillerons avec plaisir !

Le bulletin municipal annuel vous informe sur tout ce qui a été réalisé cette année. Je remercie l'équipe de rédaction pour le travail accompli.

Nous souhaitons une évolution raisonnée de notre commune dynamique et comme je m'y suis engagée, le conseil municipal poursuivra ses objectifs sans augmenter la fiscalité.

Le PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, est en application depuis un peu plus d'un an maintenant. Il reste très peu de terrains constructibles. Il est bien entendu que compte tenu du nombre de constructions par an à Plazac et des projets en cours, nous sollicitons la Communauté des Communes Vallée de l'Homme, afin d'envisager une révision au plus vite ! Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement sur « les dents creuses ». Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

Nous allons poursuivre la remise en état de nos routes, nos ponts, nos chemins. A l'image de notre vaste territoire, le travail à réaliser est immense. Merci aux chasseurs, à mes élus, à Jeannot Mergnat, qui entretiennent et ré-ouvrent les chemins communaux.

Je suis également reconnaissante envers toutes celles et ceux qui s'investissent pour notre petit patrimoine. Un inventaire est en cours de réalisation. Merci aux bénévoles pour la restauration des croix, des lavoirs, pour l'entretien du jardin médiéval...

Afin que les visiteurs, à la recherche d'un cadre authen-





tique et chaleureux, puissent repérer rapidement les endroits à ne pas manquer de notre bourg, les panneaux de la deuxième tranche de la signalétique du circuit touristique ont été mis en place.

L'adressage qui permet d'identifier l'ensemble des voies et l'emplacement précis de vos maisons se finalise. Vous devriez donc avoir votre nouvelle adresse dans les mois qui suivent.

Le recensement de la population va également débuter. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

En matière de communication, les Plazacois comme ceux qui nous rendent visite pendant leurs vacances, sont connectés. Aidez-nous à enrichir notre site internet en nous transmettant informations et photos sur le village. N'oubliez pas de consulter le site du marché. Quant à la page Facebook, vous êtes de plus en plus nombreux à la visiter.

Un grand merci à ceux qui les animent et les tiennent à jour !

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter en envoyant une demande par e-mail à la mairie à l'adresse suivante : [plazac.mairie@wanadoo.fr](mailto:plazac.mairie@wanadoo.fr).

Concernant notre jumelage, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de nous réunir pour fêter les 30 ans du jumelage avec nos amis de Bootzheim. Nous en sommes désolés et nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront une rencontre prochaine !

Un point sur notre Regroupement Pédagogique Intercommunal-RPI : Nous continuons à apporter tout notre soutien au SIVOM qui gère les écoles, aux parents d'élèves et à l'association des Loupiots. Nous comptons sur eux et sur toute l'équipe pour veiller au bien-être des enfants.

La rentrée des classes s'est effectuée avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, Hélène Chrobach qui a rejoint Laurence Burban et les AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap). Nous lui souhaitons la bienvenue. Nous sommes heureux d'avoir une équipe soudée et innovante avec de nouveaux projets qui font le bonheur des enfants et de leurs parents. Il faut rester vigilant pour l'avenir de nos enfants afin de continuer à leur proposer un service et une éducation de qualité et de proximité.

Je tiens à féliciter les enfants quant à leurs facultés d'adaptation aux conditions sanitaires qui leurs sont imposées.

Merci à Jérôme Lyons, notre chef de cantine pour son investissement auprès des enfants. Il leur prépare des repas de qualité et leur transmet sa passion du « fait maison » avec des produits sains. Nous privilégions les circuits courts et l'opportunité de faire travailler ceux qui vivent près de nous. Merci à nos agriculteurs et aux producteurs locaux. Je n'oublie pas les artisans et commerçants.

Un projet de forêt comestible et de jardin partagé va voir le jour sur le terrain près de l'école, en collaboration avec l'association Plantons des Arbres (subventionnée par le conseil départemental) et l'association Autonomie Elémenterre. Les bénévoles qui sont intéressés pour participer à ce beau projet doivent se rapprocher de la commission développement durable.

L'accueil de loisirs géré par la CCVH le mercredi à Saint-Léon-sur-Vézère permet aux enfants de passer un bon moment avec nos supers animatrices Plazacoises : Blandine, Odile et Séverine!

Du côté de l'espace communal, nous souhaitons la bienvenue à Christelle Laplagne, la nouvelle infirmière qui a rejoint le cabinet. Nous adressons nos vœux de prompt rétablissement à notre médecin, Anne-Christine Law Yee, qui est toujours à la recherche d'un confrère. Nous avons nouvellement recruté Sébastien Boucher en remplacement de Stéphanie Gravillon partie vers d'autres contrées. Il a en charge la gestion de l'agence postale, la promotion du tourisme et



la gestion de la bibliothèque, Claudine Dime ayant souhaité quitter l'équipe. Un grand merci pour son investissement pendant toutes ces années ! Merci à nos dynamiques bibliothécaires bénévoles!

Nous avons poursuivi les travaux de mises aux normes. Nous adressons nos vifs remerciements à nos « supers bricoleurs », Gillou et Bernard, qui ont restauré bénévolement l'ancienne bibliothèque qui accueille aujourd'hui un centre de formation pour adultes. Nous souhaitons la réussite à Jérôme Barthelemy, coordinateur formations. Ils ont également restauré l'ancienne perception qui accueille un cabinet d'orthopédie, d'orthésie et de podologie ; Grégoire Bouault va travailler en étroite collaboration avec nos kinés et si vous ne pouvez pas vous déplacer, il viendra à votre domicile. Nous lui souhaitons une bonne installation au cœur de notre village.

En matière d'environnement, il reste beaucoup à faire ! Question ordures ménagères, cette année nous avons connu beaucoup de « remue-ménages » ! Pour faciliter le passage à la taxe incitative, le Syndicat Mixte Départemental - SMD3 - a changé nos containers mais de nombreux problèmes sont non résolus notamment pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Le passage à la taxe a été reporté à 2023.

Nous déplorons toujours que quelques personnes prennent encore les dépôts d'ordures ménagères pour des décharges. Après avoir testé plusieurs solutions sans succès, nous avons décidé d'installer des caméras infrarouges sur tous les points de collecte. Nous espérons qu'elles ne serviront pas à des fins répressives et faisons appel au bon sens de chacun pour que ces endroits restent propres et accueillants. Pour rappel l'accès à la déchetterie de Rouffignac est gratuit.

Nous participons au programme « Nouvelle Donne » du SED24 (Syndicat d'électrification de la Dordogne) afin de restaurer notre parc d'éclairage public. Une première tranche de travaux, pour laquelle nous avons eu la joie d'obtenir de la DETR (Dotation d'Equi-

pement des Territoires Ruraux), subvention de l'état, va donc être lancée au printemps afin de remplacer les luminaires les plus vétustes route de Fanlac. Nous provisionnerons le budget de la commune chaque année de façon à ce qu'avant la fin du mandat nous remplacions tous les systèmes des candélabres de la traverse du bourg par

des leds, système moins consommateur d'énergie.

Il faut rappeler que sans subventions, il serait impossible pour nos petites communes de mener à bien les projets ! Merci aux services de l'État, aux services de la DRAC, de la Région, du Conseil Départemental, des bâtiments de France et aux bureaux d'étude. Je n'oublie pas la DDT (Direction Départementale des Territoires) et les services de la CCVH. Merci aux services instructeurs, et à la perception. Nos sollicitations sont nombreuses auprès des services qui nous conseillent et nous accompagnent dans nos dossiers. Après maintes négociations pour trouver les subventions indispensables à la réalisation de la phase IV des travaux de restauration de l'église et de l'ancien château des évêques de Périgueux nous avons le plaisir de vous informer de la reprise des travaux. L'ordre de service pour la tranche ferme a été donné au 10 janvier. Les fouilles archéologiques des élévations sont en cours par les chercheurs de l'INRAP - Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Les enfants de l'école ont pu assister au travail des drones et à des démonstrations de prélèvements d'enduits. Nous ne manquerons pas de vous inviter lorsqu'auront lieux les fouilles archéologiques au pied du clocher. Aurons-nous la chance de découvrir un trésor...

Chaque vendredi après-midi, nous pouvons faire notre marché. Puisse chacun prendre conscience de l'enjeu et venir découvrir et apprécier les producteurs locaux. Que les exposants soient remerciés d'être fidèles au poste par tous les temps. Un grand merci à notre régisseur Ananda Nibart et à sa suppléante Sylvie Eybert-Berard pour leur gestion rigoureuse. Le marché, c'est aussi l'occasion de passer un bon moment grâce aux associations Armony et PHI 24. La construction de la halle paysanne a été retardée. Suite à quelques difficultés nous avons décidé d'un commun accord avec le cabinet d'architectes Sapiens de rompre notre contrat, nous allons donc nous faire assister d'un autre cabinet. Pour rappel, le permis de construire a été validé il y a un an mais il faudra

déposer un permis modificatif plus raisonnable financièrement ! Nous espérons que cette halle tant attendue verra le jour le plus tôt possible afin d'accueillir les manifestations, concerts, animations, marchés gourmands.... Nous en profitons pour remercier la communauté de communes pour le prêt gracieux des barnums dès que besoin.

Le bénévolat est un élément primordial dans la dynamique d'un village et maintient un tissu social indispensable dans nos campagnes ! Sans les animations « habituelles », nous avons pu mesurer combien notre quotidien n'a pas eu la même saveur en 2021! Les marchés gourmands, le festival de Pui Di Voce, la fête communale, la fête du jardin... ont pu avoir lieu dans le respect des règles sanitaires. Que les bénévoles en soient tous remerciés !

Nous faisons le vœu que cette nouvelle année soit plus propice aux rassemblements. Les nouveaux bras et petites mains sont les bienvenus.

Notamment que la traditionnelle brocante, qui connaît toujours un vif succès puisse avoir lieu en août.

L'équipe de foot est actuellement en sommeil mais nous espérons revoir prochainement nos joueurs se défouler sur le stade.

Nous espérons également que l'association Lichen puisse nous organiser un carnaval traditionnel à Plazac. Votre participation et celle de vos enfants seront les bienvenues.

Une Amicale de pêche a vu le jour en fin d'année, nous lui apportons tous nos encouragements afin de redynamiser et mettre en valeur le Vimont, notre ruisseau, en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère, SMBVV. De beaux moments de convivialités en perspectives pour 2022 !

Au nom de la municipalité, nous adressons nos remerciements et nos encouragements aux associations pour leur dévouement au service de tous. Nous continuerons toujours dans la mesure de nos moyens à œuvrer à vos côtés.

Je voudrais aussi souligner votre générosité. Nos sollicitations rencontrent toujours un écho favorable : les animateurs et musiciens, les dons de terrains pour réaliser des aménagements, les décorations du village qui font que nous avons plaisir à le traverser hiver comme été. Il n'est pas rare de croiser quelques ours ou fermière cachés ici ou là pour le plaisir de tous.

Lorsqu'au printemps vous aurez quelques vivaces en trop dans votre jardin, pensez à vous rapprocher du « chef des fleurs » afin d'en faire profiter tout le monde.

Et surtout MERCI pour l'entraide sociale dont on a tant besoin dans ce monde individualiste, et dont vous avez fait preuve tout au long de l'année, auprès de nos personnes âgées ou fragiles, auprès de vos voisins. Merci à « Maison 24 » qui aide les plus nécessiteux et à « Voix pour les Femmes du Monde ».

Aussi, il est important de se réjouir de vivre dans un endroit comme Plazac, où le caractère paisible et libre de notre environnement incite à la paix des cœurs et des esprits. Soyez fiers d'être Plazacois !

Enfin, chers Plazacois et chers Amis de Bootzheim, l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser des vœux d'espoir et d'optimisme. Que cette nouvelle année soit pour vous et pour ceux qui vous sont chers remplie d'amitié, de solidarité, de bonheur. Soyez heureux et en bonne santé !

Le Maire de Plazac, Florence Gauthier



# Gestion financière 2021



## Budget Principal 2021

La section de fonctionnement s'équilibre à 746 147,32 € et est caractérisée par une évaluation rigoureuse de la dépense publique compte tenu des augmentations inéluctables et intrinsèques des différents frais de gestion.

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 présente à la section de fonctionnement un excédent de 158 919,04 €. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 572 063,61 € et les recettes à 730 982,65 €.

La section d'investissement (concerne les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune) cette section s'équilibre à 489 916,88 € dont :

- 44 140,10 € au titre du remboursement du capital des emprunts,
- 261 970,00 € pour les restes à réaliser de 2020
- Le résultat reporté de l'exercice 2020 pour 215 390,46 €

## Budget Assainissement

Le service de la distribution de l'eau potable et l'assainissement sont des compétences attribuées aux communes ou aux intercommunalités. Elles font l'objet d'un budget distinct.

La section de fonctionnement s'équilibre à 20 584,18 € et est caractérisée par une évaluation rigoureuse de la dépense publique compte tenu des augmentations des différents frais de gestion.

La section d'investissement s'équilibre à 19 111,95 €, incluant 16 114,00 € au titre du résultat antérieur de 2020.

Ces dépenses sont équilibrées principalement par le résultat de clôture d'investissement et les amortissements. Il est à préciser que ce budget s'autofinance et sans endettement.

## Taxes communales 2021

En séance du 12/04/2021 Mme le Maire, précise que la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation depuis le 01/01/ 2021 hormis celle des résidences secondaires. Pour 2022, la commune ne percevra plus que le produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB). Le taux de TFPB du département, qui est de 25,98 %, sera ajouté à celui de la commune, ce qui ramène les taux à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 45.34 % Produit attendu : 317 743 €
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 98,91 % Produit attendu : 31 651 €

## Subventions versées aux associations sur l'exercice 2021

A.S.P Foot	500 €
Prévention Routière	30 €
FNACA	150 €
Comité des Fêtes	500 €
Plazac d'hier et d'aujourd'hui (AVP)	500 €
Comité des Fêtes Section Jumelage	2000 €
A.D.R.A.D Retraités Agricoles Montignac	80 €
PIU DI VOCE	500 €
Amicale de Chasse	200 €
CEPSM	150 €
AD OCCE24 École publique	500 €
Parents d'élèves APE-SPP	500 €
La Maison 24	300 €
Association Pêche	200 €
Association Armony	200 €
Association Lune soleil	200 €
Association Femmes du Monde	200 €
	Total : 6 510 €

# LA SALLE POLYVALENTE

## Location

Les modalités de location sont précisées en mairie. La réservation ne pourra être effective qu'après une demande écrite et le dépôt de garantie de dédit, effectué.

Un contrat sera signé au moment de la réservation en mairie, auprès de l'agent communal responsable des locations ou d'un élu.

	Salle équipée	Cuisine	Chauffage	Vaisselle	Divers
Particuliers domiciliés dans la commune	80 €	80 €	50 €	1 € / couvert (12 pièces)	Caution de 500 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit	30 €	Gratuit	-
Particuliers, associations et organismes extérieurs à la commune	180 €	150 €	60 €	1 € / couvert (12 pièces)	Caution de 500 €

## Planning 2022

Jours	Activités	Horaires	Public	Contact
Lundi	Langue des Signes	18h / 19h30	Tout public	Association Piu di Voce Agnès Loeser-Casati 05.53.42.25.08
Mardi	Yoga de Gasquet	9h00 / 10h15 10h30 / 11h45	Adultes	Association Armony Isabelle 06.84.77.42.17
	Club des aînés (repas + jeux de cartes ...)	12h00 / 18h00	Adultes	Andrée Sablon 05.53.50.77.10
	Claquettes	18h30 / 20h	Adultes	Association Créative Pascale Joly 06.74.68.22.56 <sup>(1)</sup>
Mercredi	Sophrologie	10h / 11h30	Tout public	Elisabeth Danjean 06.85. 59.60.50 <sup>(1)</sup>
	Qi Gong	14h45 / 16h00	Adultes	Association Le Reflet de la lune Caroline Saucet 06.69.46.31.63
	Danse en ligne	16h30 / 18h30	Adultes	Association Armony Sylvie 06.27.68.47.41
	Stretching Postural	19h / 20h00	Adultes	Association Compagnie Maintenant Fabienne Malot 06.72.71.27.54 <sup>(2)</sup>
Jeudi	Gymnastique douce	9h30 / 10h30	Adultes	Association Siel Bleu Nelly 06.58.68.75.14
	Yoga	11h15 / 12h30	Adultes	Association Gayatri Delphine Huguet 06.76.22.50.16 <sup>(3)</sup>
	Stretching Postural	14h30 / 15h30	Adultes	Association Compagnie Maintenant Fabienne Malot 06.72.71.27.54 <sup>(2)</sup>
	Yoga de Gasquet	18h30 / 19h45	Adultes	Association Armony Isabelle : 06.84.77.42.17

(1) Les séances de claquettes et de sophrologie reprendront aux heures indiquée dès que les mesures sanitaires seront assouplies.

(2) Pour les séances de stretching postural, consulter Fabienne Malot.

(3) Pas de reprise des cours de yoga de Delphine Huguet - la contacter pour information.

## Prévention cyber sécurité

- Afin d'éviter les escroqueries sur internet :
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https». L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité. De plus, un site implanté en France à obligatoirement des "mentions légales" en bas de page, où le client peut retrouver le SIRET ou SIREN (n° d'inscription au registre du commerce) de la société. Sans mention de ce numéro, la société est soit localisée à l'étranger, soit inexistante.
  - Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.
  - Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.
  - N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.
  - Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.

### Pour aller plus loin et signaler :

- Des contenus illégaux, des courriels ou sites d'escroqueries : <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou 08 05 805 817
  - Des spams : <https://www.signal-spam.fr>
  - Et pour le Dispositif National d'Assistance aux Victimes de Cybermalveillance : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>
- Pour toute question non urgente, 24/24h, 7j/7, la brigade numérique peut vous répondre en cliquant sur l'icône "dialoguer avec un gendarme" sur le site <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>

## Influenza aviaire

### Démarches obligatoires

- Les particuliers sont tenus de déclarer leur basse-cour :
- soit auprès de la mairie ;
  - soit via le site mes démarches : <https://www.mesdemos.demarches.agriculture.gouv.fr>
- Ci-dessous les mesures à prendre dans les basses-cours, selon l'arrêté du 5 novembre 2021

## Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours



Arrêté du 16 novembre 2020 qualifiant le niveau de risque épidémiologique  
Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Contacts DDCSPP  
Mail : [ddcspp-spa@dordogne.gouv.fr](mailto:ddcspp-spa@dordogne.gouv.fr)  
Tel : 05 53 03 66 68

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée ... pour le nettoyage de votre élevage.

Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>



## Propriétaires de chiens

### Rappel des règles et des bons gestes

Face à la persistance de la présence de chiens errants sur le territoire de la commune, nous sommes dans l'obligation de rappeler aux propriétaires de chien, quelques règles, comme celle de ne pas laisser divaguer les animaux domestiques, seuls et sans maître dans le bourg et les bons gestes responsables du quotidien, comme ceux de ne pas laisser les chiens pénétrer sur l'aire de jeux et de ramasser les déjections. Ceci a été fixé par arrêté municipal du 30 mars 2021, consultable sur le site de la mairie. Nous comptons sur votre civilité et nous vous en remercions par avance.

## Frelons asiatiques

Le frelon asiatique ne cesse de gagner du terrain en particulier en raison du réchauffement climatique. Cette espèce extrêmement envahissante représente une menace pour la biodiversité et un danger important pour les colonies d'abeilles. Ils sont également un problème important pour les arboriculteurs et peuvent dévaster un verger.

Afin d'accompagner la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques, la commune de Plazac et la Communauté de Communes prennent chacune à leur charge 50 % des frais de destruction.

Les habitants doivent s'adresser à leur commune et contacter une entreprise qui procèdera à la destruction. L'entreprise facturera directement la commune. Aucune aide directe aux habitants ne peut être accordée.

Ci-dessous 2 entreprises répertoriées dans un périmètre proche :

- Des Jardins aux Arbres - Monribo Baptiste - Plazac - tel : 06 70 46 50 55

- SOS Frelons asiatiques - Terrasson -

Tel : 05 19 98 05 05

Nous vous rappelons que les nids de frelons sont à détruire exclusivement quand ils sont habités. Il n'est pas utile de les détruire quand ils sont vides pour des raisons de conservation de la biodiversité car les oiseaux se nourrissent de frelons morts.

## Le débroussaillage

Nous vous rappelons que le débroussaillage est obligatoire dans les zones exposées à un risque d'incendie. L'obligation de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Sanctions

Si vous ne respectez pas cette obligation, la commune peut vous mettre en demeure de le faire. Le maire peut décider d'une astreinte de 100 € maximum par jour de retard... La commune peut également vous infliger une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30 € par m<sup>2</sup> non débroussaillé.

Si le fait que vous n'avez pas débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamnés à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et une amende de 15 000 €.

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions d'un crédit d'impôt si vous employez une personne pour vos travaux de débroussaillage.

## Nouveaux entrepreneurs



### Grégoire Bouault Cabinet d'orthopédie

Notre village est maintenant doté d'un cabinet d'orthésiste-Orthopédiste-Podologiste.

Grégoire Bouault vous reçoit au 12 rue de la Chapelle, dans le bourg.

Il propose :

- Fabrication d'orthèses sur mesure : semelles orthopédiques, orthèses de poignets/mains/pouce...

- Délivrance d'orthèses de série : bas de contention, genouillères, chevillières, ceintures...

- Délivrance de prothèses mammaires externes pour les femmes ayant subies une opération suite à un cancer du sein.

Pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer au cabinet, Grégoire Bouault se rend à domicile ainsi que et dans les EHPAD et maisons de retraite.

Tel : 05 53 42 34 09

### France Dufour Praticienne en massage bien-être

France Dufour ouvre un salon de massage :

« Je vous reçois dans un endroit où la sérénité et la quiétude s'enveloppent de magnifiques paysages propices au repos et à la relaxation. Je vous propose de prendre le temps, de recevoir, de se poser, de profiter de l'instant présent. »

Chez « Zen pour Elle » nous prendrons du temps ; avant votre massage de façon à être dans les meilleures conditions pour accéder à une détente profonde efficace et réparatrice ; pendant le massage pour sublimer toutes les sensations de détente et après le massage pour vous permettre de profiter de l'effet des soins dont vous aurez bénéficiés tout en douceur.

Les prix seront tout aussi doux, rassurez-vous, n'hésitez pas à les demander vous serez surpris. N'hésitez pas à visiter mon site internet et ma page Facebook.

Tel : 07 86 42 75 14

[www.zenpourelle.jimdofree.com](http://www.zenpourelle.jimdofree.com)

# LA VIE DE LA COMMUNE

## L'espace communal

### L'agence postale

Sébastien Boucher a été embauché à l'Agence Postale en octobre 2021, en remplacement de Stéphanie partie vers d'autres contrées. Il a également pour mission de développer le tourisme et la promotion de Plazac sur le territoire et au-delà, et d'animer la bibliothèque.

### Le cabinet d'infirmières

Suite à des soucis de santé, Murielle Chasaigne a dû quitter le métier. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite. Et nous souhaitons la bienvenue à Christelle Laplagne venue rejoindre le cabinet.

## La bibliothèque

Claudine Dîme a souhaité mettre fin à ses fonctions à la bibliothèque pour pouvoir se consacrer à ses occupations personnelles. Qu'elle soit remerciée pour son investissement rigoureux durant ces quelques années. Sébastien Boucher lui a succédé et a rejoint l'équipe de bénévoles toujours aussi dynamique et impliquée. Merci et bravo ! Les horaires d'ouverture sont les suivants : le mardi de 14 h à 17 h, le vendredi de 15 h 30 à 17 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h (heures d'hiver). Les horaires d'été vous seront communiqués ultérieurement.

Sébastien projette pour ce début d'année de faire des lectures à l'école – deux lundis par mois. Puis il envisage de familiariser les enfants avec la fréquentation de la bibliothèque. Il fera également venir des auteurs dès que les conditions sanitaires seront plus clémentes.

## L'école

### • Au niveau du SIVOM

Les projets pédagogiques définis par le SIVOM pour 2021 étaient les suivants. Les enfants des deux écoles du RPI (les 4 classes) ont participé à des événements culturels communs.

- Fête de la pomme ; pressage du jus de pomme du RPI, puis vente au profit de la coopérative scolaire ; participation de tous les enfants à la création des étiquettes du jus de pomme « cru octobre 2021 »

- Opération coopérative photos de classe.

- Marché de Noël avec la commune de Peyzac-le-Moustier le samedi 4 décembre 2021

- Spectacle ou sortie au cinéma offert aux enfants en décembre par la coopérative scolaire.

- Les projets culturels auxquels nous participons habituellement (spectacles vivants, intervenants...) sont pour le moment liés à l'évolution de la situation sanitaire et au protocole qui sera en vigueur.

- Projet Plantation, 400 arbres, avec les 4 classes du RPI, projet en cours avec la commune de Plazac.

- Soutien et participation symbolique au projet humanitaire de Maîtresse Léa « 4 ailes

Trophy février 2022 » avec Calendrier inversé pour « L'Avent ». On collecte des fournitures scolaires pour les enfants du désert, puis suivi du projet à travers la découverte du monde et les sources d'informations sur différents types de médias.

- Sortie commune aux 4 classes en fin d'année, avec l'association Fil du temps

### • Pour l'école de Plazac

Ces projets concernent les deux classes de Plazac, c'est-à-dire les plus grands :

« La Semaine du goût » du 18 au 22 octobre :

La semaine a débuté par un Atelier Toucher et Odorat, le lundi. Les enfants devaient reconnaître les odeurs et les textures et donner leurs réponses par écrit. Il fut suivi d'un développement sur : la provenance de ces produits ? Que peut-on préparer avec ? Comment les conserver ?

Le mardi et jeudi, ce fut « Atelier Cuisine » avec chacune des 2 classes, préparation de gâteaux sablés et petits rochers coco.

Et le vendredi : préparation d'étiquettes et



emballage des gâteaux dans des poches en tissu orange que les enfants ont décorées pour Halloween.

Durant toute la semaine, Jérôme LYONS a proposé de prendre 2 à 3 enfants chaque jour (les plus grands) pour aider à préparer les repas et servir les copains.

Vu le succès auprès des enfants nous renouvelerons l'expérience chaque année avec un thème différent. Le thème de l'an prochain pourrait être « les épices du monde ».

L'atelier cuisine a remporté un franc succès. Depuis, un atelier a lieu chaque mois à l'école avec les enfants qui fêtent leur anniversaire. Ils font des gâteaux pour leurs petits camarades de classe.

#### Et encore...

- Participation à la commémoration du 11 novembre
- Malle de livres de l'association « Voix pour les Femmes du Monde » traitant des droits des enfants. Réalisation de dessins en lien avec les droits des enfants.
- Projet Lectures à la bibliothèque
- Lancement des fouilles à l'église de Plazac

- Participation à la cérémonie d'inauguration de la stèle pour les combattants de la guerre d'Algérie, le 3 décembre, après dialogue avec M. Jean-Yvon Lansade de la FNACA

- Réalisation d'un « objet » de Noël avec la Recyclerie de Montignac

- Spectacle du Lébéro au printemps

- Projet piscine en mai/juin sous réserve.



## Le marché hebdomadaire

### Quelques nouvelles de notre marché hebdomadaire du vendredi.

Tout d'abord un petit rappel :

**Horaire d'hiver : du dernier weekend d'octobre au dernier vendredi d'avril : 15 h à 18 h.**

**Horaire d'été : du 1er vendredi de mai au dernier vendredi d'octobre : 16 h à 19 h.**

Notre marché s'est enrichi d'un nouveau stand :

Ty Little, crêpes-café, avec sa petite remorque verte. Vous trouverez toujours Sayeed et ses délices indiens ; Grégory, notre souriant technicien d'assistance informatique ; Marie-Delphine avec ses gouteux plats et volailles de la ferme du Château de l'Herm ; Mathilde et Aurélien vous proposent un grand choix de fromages, chichis salés et sucrés ; Didier et Patricia vous régaleront avec leurs succulents légumes bio. Sur leur stand vous pourrez faire provision du pain d'Orian auquel vous aurez du mal à résister. Vous pourrez également passer un moment de détente entre les doigts experts de notre coiffeuse, Sophie, présente 1 vendredi sur 2 ; Gloria et ses conseils éclairés sur ses plantes médicinales et ses préparations.

Nos saisonniers, Christian et Sylvie vous invitent à déguster leurs coquillages durant tous les « mois en R », comme le veut la tradition.

François, le spirulinier ; Christian et ses plants ; les petits Délices d'Alice et ses glaces et sorbets artisanaux ; Jean-François qui vit au rythme de ses abeilles et Nor-

bert avec sa nouvelle cuvée du Bergeracois seront de nouveau présents et vous accueilleront toujours aussi chaleureusement, en 2022.

Nos truculents maraîchers, Claudette et Raymond, ne participent plus à notre marché depuis la mi-novembre. Nous les remercions pour toutes les années de présence sur notre marché et leur souhaitons le meilleur pour la suite. Ils reviendront cet été en pleine forme !

Les 17 et 24 décembre, Mélody Vion a présenté ses créations (bijoux) et Raphaël, ses noix et truffes. Le diamant noir du Périgord était sur nos étals !

Le 24 décembre, France Dufour a fait déguster ses fondantes pâtisseries et réchauffé avec ses infusions et son vin chaud bien aromatisé avec, bien sûr, son « peps » légendaire.

Les associations PHI et ARMONY sont présentes sur le marché, en alternance. Elles nous invitent, dans la bonne humeur, chaque vendredi, à partager un moment convivial autour d'une boisson chaude et petits biscuits au profit de leurs associations respectives.

Et bien sûr, Ananda, notre régisseur, toujours présent sur votre marché durant toute l'année, y compris les jours fériés, ce dont nous le remercions vivement. Toujours avec efficacité et sourire, fidèle, il continuera à vous accueillir quelque soit le temps. Nous remercions également sa suppléante Sylvie Eybert-Bérart.

**Nicole Bourles**



## La commission sociale

### Halte Relais France Alzheimer

Nous avons été contactés par l'association France Alzheimer pour pallier à une nécessité : la création d'une halte relais sur notre territoire. Celle-ci a pour but de permettre aux familles touchées par cette maladie, autant les aidés que les aidants, de trouver un temps de respiration pour l'affronter, vivre au mieux l'accompagnement des malades. L'association France Alzheimer Dordogne vient d'obtenir un financement de la part de l'Union France Alzheimer. Celui-ci va lui permettre d'ouvrir une halte relais à Plazac. Une rencontre avec le Docteur Geneviève Demoures, présidente de France Alzheimer, ainsi que sa collaboratrice Elodie Audibert a eu lieu en juillet 2021. L'objectif de cette rencontre était tout d'abord de présenter l'association, ainsi que de faire appel à des bénévoles de Plazac et villages alentours pour mettre en place des actions concrètes ponctuelles (musicothérapie, sophrologie, yoga, promenades...), les mardis de 14h à 17h. Des activités communes seront également proposées encadrées par un psychologue, des AMP (aide médico-psychologie), ASG (aide soignant psychologie). Les bénévoles devront suivre une formation obligatoire prise en charge par France Alzheimer. Ces rencontres pourraient se pratiquer dans la salle polyvalente ou bien dans la salle des associations située au-dessus de la mairie, voire en extérieur. Une fiche de renseignements a été distribuée ainsi que des bulletins d'adhésion pour les personnes intéressées par cette démarche. Toutes les personnes concernées par cette problématique, aidés et aidants, peuvent me contacter à la mairie de Plazac, aux jours et heures d'ouverture. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette création. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe vous êtes, bien entendu, les bienvenus.

### Téléassistance

Afin de lutter contre l'isolement et le sentiment d'insécurité, les personnes âgées peuvent avoir recours à un service de téléassistance. Différents organismes associatifs ou non peuvent proposer un tel dispositif. Attaché à la dimension sociale de ce service, le Département a délégué la téléassistance pour les publics les plus vulnérables à l'Association Cassiopea. Il s'agit d'un dispositif d'alarme relié à un centre d'écoute 24h/24 et 7j/7, actionné par une simple pression sur un boîtier portatif ou par l'intermédiaire d'un bracelet. Il assure une intervention rapide, en cas de chute ou de malaise, d'un voisin, d'un proche ou d'une personne de votre choix.

Nicole Bourles

Adresse : 1 rue Louis Blanc -  
24000 Périgueux  
Tél. : 05 53 53 54 54  
Site : [www.cassiopea.fr](http://www.cassiopea.fr)

## Travaux en cours L'aménagement du centre bourg

### L'église et l'ancien château des évêques de Périgueux

Le dossier « financement » ayant été bouclé, un appel d'offre a été lancé pour le choix des entreprises pour la première tranche de travaux – phase IV.

Les entreprises suivantes ont été retenues :

- Lot Maçonnerie : Les Compagnons réunis -24210 La Bachellerie
- Lot Couverture : Bouyssou Couverture -24590 Saint-Geniès
- Lot Charpente-Menuiserie : Ateliers Ferignac – 24390 Hautefort
- Lot Serrurerie : Ateliers d'œuvres de Forges - 24390 Hautefort
- Lot Vitraux : Martin LG – 24300 Nontron

Il restera à voir les peintures murales de l'intérieur de l'église mais ceci fera l'objet d'une étude ultérieure. L'ordre de service pour le démarrage du chantier sera donné le 10 janvier. Les échafaudages seront installés dans le mois qui suit. Pendant les travaux, l'Eglise ne sera pas fermée. L'INRAP (Institut National de recherches en Archéologie Préventive) qui a été retenu pour les travaux de fouilles archéologiques préventives a effectué, le 9 octobre, une inspection sur l'extérieur du bâti. Un drone a survolé le site afin de faire des photos qui serviront aux archéologues. Les enfants ont été invités à observer l'opération et ont eu la possibilité de questionner les 2 représentants de l'INRAP présents.

### La halle paysanne

Quelques modifications pour la halle paysanne. Nous vous rappelons que nous avons obtenu le permis de construire en décembre 2020. Nous sommes désolés du retard pris dans ce dossier. Suite à des difficultés de vision et de gestion, il a été décidé de nous séparer à l'amiable avec l'architecte qui avait été retenu pour cette opération. Un nouveau cabinet a été choisi. De nouvelles orientations sont en discussion, plus rationnelles côté financier, tout en respectant le patrimoine plazacois ! Nous vous tiendrons informés de la suite pour que cette halle voit le jour.

# Les événements 2021

## Mémoire

### Le lien intergénérationnel

Deux moments forts ont marqué cette fin d'année, deux manifestations qui ont rassemblé « anciens » et « jeunes ».

- **Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918**, en présence de personnes de toutes générations, anciens combattants et enfants des écoles réunis pour cette occasion, afin que nous n'oublions pas ! Madame le Maire, Florence Gauthier, remercie les membres de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie), les institutrices et la fanfare « l'Espérance Rouffignacoise » qui nous ont honorés de leur présence. La journée du 11 novembre instituée par la loi du 24 octobre 1922 est nommée : "Journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix". Pour honorer les « Morts pour la France » bien sûr, mais aussi pour que ceci ne se reproduise plus jamais.

- **Inauguration de la stèle du 19 mars 1962.**

Prévue de longue date, l'inauguration de la stèle, dressée à l'instigation de Robert Delbary, avait été différée en raison de l'épidémie Covid. Elle a pu avoir lieu ce 3 décembre, dans le respect des mesures sanitaires en présence d'une cinquantaine de personnes. Notre maire, Florence Gauthier a accueilli chaleureusement, les personnalités présentes, les sénateurs, Marie-Claude Varailas et Serge Merillou, le président départemental de la FNACA, Jean-Pierre Kieffer et le président local, Jean-Yvon Lansade. Avant le dépôt de la gerbe, les enfants ont fait lecture du message n°11 du Général Ailleret. La transmission de la mémoire a été assurée par M. Lansade qui est venu parler de ce pan d'histoire à l'école. Moments précieux s'il en est, quand la transmission peut encore se faire par les personnes qui ont vécu les événements.



### Une Médaille pour Thalie de Molènes

Le 4 décembre 2021, à la salle polyvalente, Thalie de Molènes a reçu des mains de Marie-Claire Germanaud la Médaille de l'Ordre National du Mérite. Marie-Claire Germanaud, retraitée du comité éditorial de la Bibliothèque Nationale de France est elle-même titulaire de la Légion d'Honneur, condition sine qua non pour remettre cette médaille. Elle a, comme Thalie, beaucoup œuvré pour la promotion de la lecture et des livres.

Thalie a publié tout au long de sa vie une trentaine d'ouvrages, dans la littérature jeunesse tout d'abord puis dans la littérature tout court. Son attachement au Périgord et plus particulièrement à Plazac, transparaît dans un grand nombre de ses livres, que ce soit pour les jeunes ou les moins jeunes.

Cette soirée fut l'occasion de présenter son dernier ouvrage « Cahier de l'oubli » paru aux éditions Fanlac. Il est composé de quatre nouvelles dont trois sont des portraits de « personnalités » de la région, non au sens politique mais au sens humain.

Quatre nouvelles qui toutes puisent leur substance dans ce temps si particulier que fut la guerre vécue par une jeune fille en Périgord dans le village de Plazac. Lecture a été donnée à quatre voix par nos Voyageurs de Mots. Nous avons pu entendre l'intégralité de la première nouvelle consacrée à Marcel Secondat. Un moment émouvant pour Thalie et ses amis.

### Anciens combattants

La section locale de la FNACA a tenu son assemblée générale le mardi 19 octobre 2021. M. le président Yvon Lansade a proposé d'observer une minute de silence en hommage aux combattants disparus en 2021 : Claude Laignier, Raymond Queyroi, Jean-Yvon Jeanet, Robert Delbary et René Rousset. Aucune manifestation festive ne s'est tenue cette année. La section a toutefois participé à certaines commémorations. Un repas dansant est prévu en avril 2022 à Rouffignac sous réserve d'amélioration des conditions sanitaires. Le bureau est composé de : Jean-Yvon Lansade, président, Jackie Lavieville, trésorier, Michel Guedon, secrétaire.

Contact : 06 07 30 40 79

Courriel : fnaca.comite24580@gmail.com



# AU REVOIR DIDIER

PLAZACOIS DE SOUCHE, DIDIER LABROUSSE EST NÉ LE 20 NOVEMBRE 1964. IL A PASSÉ SA JEUNESSE ET SON ENFANCE DANS LE BOURG DE PLAZAC OÙ SES PARENTS SONT VENUS S'INSTALLER EN 1966. C'ÉTAIT UN ENFANT JOYEUX ET INSOUCIANT, DISENT SES PROCHES.



APRÈS QUELQUES ANNÉES DE COLLÈGE, IL SUIVIT UNE FORMATION DE PEINTRE-PLÂTRIER À CHARDEUIL. IL ENTRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL, À L'ÂGE DE 17 ANS, AVEC UN PREMIER EMPLOI DE PEINTRE-PLÂTRIER CHEZ M. BRUNEAU À ROUFFIGNAC. PUIS IL A TRAVAILLÉ COMME ÉLAGUEUR CHEZ M. DURAND. TRAVAIL QU'IL A DÛ INTERROMPRE POUR RAISONS DE SANTÉ. C'EST ALORS QU'IL ENTRE À LA MAIRIE COMME AGENT D'ENTRETIEN, À MI-TEMPS. IL COMPLÈTE SON EMPLOI DU TEMPS PAR UN EMPLOI DE PLÂTRIER CHEZ VINCENT LACOSTE. IL Y RESTERA UNE VINGTAINE D'ANNÉES.



PARALLÈLEMENT, IL AIMAIT PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX MANIFESTATIONS FESTIVES DE PLAZAC ET DE ROUFFIGNAC. BAINÉ DANS UNE AMBIANCE MUSICALE DURANT SA JEUNESSE - SON GRAND-PÈRE MATERNEL JOUAIT DE L'ACCORDÉON ET SA MAMAN CHANTAIT - DIDIER A LE GOUT DE LA MUSIQUE. IL ENTRE DANS LA FANFARE DE ROUFFIGNAC, L'ESPÉRANCE ROUFFIGNACOISE, DANS LES ANNÉES 1990. IL SE SPÉCIALISE DANS LES PERCUSSIONS ET PARTICIPE À DE NOMBREUSES ANIMATIONS AVEC LA GROSSE CAISSE. IL PARTICIPAIT AUX DÉFILÉS DE CHARS ET SA FAMILLE SE SOUVIENT BIEN DE SA PRESTATION EN OBÉLIX !



DIDIER AIMAIT AUSSI LA BELOTE ET LE FOOT. IL NE POUVAIT PAS JOUER LUI-MÊME MAIS IL AIMAIT ACCOMPAGNER LES ENFANTS AUX RENCONTRES. IL AIMAIT AUSSI RENDRE SERVICE ET QUAND ON L'APPELAIT POUR DIFFÉRENTS TRAVAUX, IL NE REFUSAIT JAMAIS.



MALHEUREUSEMENT, LES DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE FURENT BEAUCOUP MOINS HEUREUSES CAR IL AVAIT UN TERRAIN DIABÉTIQUE ET A DÛ COMMENCER DES DIALYSES EN 2017. SON ÉTAT A EMPIRÉ ENSUITE ET IL A ÉTÉ AMPUTÉ EN 2019 ET À PLUSIEURS REPRIS PAR LA SUITE. LA VIE S'EST ARRÊTÉE POUR LUI À CE MOMENT-LÀ. IL AVAIT À CŒUR DE NE PAS SE PLAINDRE ET A AFFRONTÉ LA MALADIE COURAGEUSEMENT. MAIS SES DEUX DERNIÈRES ANNÉES FURENT TRÈS DIFFICILES. IL S'EST ÉTEINT LE 10 AOÛT 2021.

TOUS NOS REMERCIEMENTS À SA FAMILLE QUI A PERMIS QU'UN DERNIER HOMMAGE LUI SOIT RENDU AVEC CETTE PAGE DE BONS SOUVENIRS.

## L'amicale des chasseurs

Au vu des conditions très compliquées engendrées par la pandémie Covid, nous avons été contraints d'annuler notre repas de chasse annuel du mois d'août. Nous prions celles et ceux qui avaient déjà ajouté deux trous à leur ceinture en prévision de ce repas qui se veut toujours gargantuesque de bien vouloir nous en excuser.

Bien heureusement, nous avons pu participer au marché gourmand du 18 septembre lors duquel, malgré des conditions météo exécrables, les plus courageux ont pu se délecter en dégustant nos grillades de gibier. C'est toujours un plaisir de pouvoir faire découvrir cette viande naturelle et de grande qualité qu'est la viande de gibier. Certains s'y refusent, d'autres font preuve d'une grande méfiance mais nous pouvons vous confirmer que la plupart des audacieux qui tentent l'expérience en redemandent ! Merci à eux de nous avoir accordé leur confiance.

Le premier week-end d'août 2022 sera organisé un repas de chasse en plein air, si toutefois le trublion Covid, lors d'une entourloupe dont il a le secret, n'en décide pas autrement !

Nous saisissons également l'occasion qui nous est offerte par le biais de ce bulletin pour aborder un sujet qui nous attriste. Cette année encore, malheureusement, nous avons pu prendre connaissance dans la presse de plusieurs accidents de chasse ayant engendré des blessures ou des décès.

Un accident est un accident de trop.

Un accident c'est l'horreur, mais l'horreur c'est aussi de penser que les chasseurs y sont indifférents. Nous ne sommes pas des mercenaires inhumains qui acceptons des dégâts collatéraux quels qu'ils soient. Nous sommes à chaque fois profondément et tristement bouleversés par les accidents qui se produisent. Soyez convaincus que nous mettons tout en œuvre pour qu'il n'en n'arrive pas. Sachez, par exemple, que toute journée de chasse débute par le « rond ». Durant cette phase de la journée de chasse tous les chasseurs sont disposés en cercle. Le directeur de battue rappelle systématiquement les mesures de sécurité, le respect du code de la route lors des déplacements, le respect des riverains, toutes les règles fonda-

mentales et légales du maniement des armes ainsi que les règles concernant le respect du gibier.

Nous invitons, quiconque serait intéressé, de venir assister à cette étape de la journée de chasse mais que cette démarche se fasse de manière constructive et positive, avec courtoisie et respect mutuel. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour exprimer vos questionnements, vos inquiétudes et vos incompréhensions, le dialogue se révèle toujours plus salubre que l'accusation aveugle. Mieux nous nous connaissons plus nous nous comprendrons et plus la cohabitation sera possible et agréable.

Sachez aussi que nous organisons deux fois l'an des séances d'entretien des chemins forestiers. Lors de ces deux demi-journées, chasseurs et non chasseurs bénévoles se retrouvent dans une ambiance sympathique pour effectuer des tâches d'entretien, d'élagage et d'ouverture de chemins forestiers. L'entretien de ces chemins profite à tous : promeneurs, usagers réguliers et chasseurs. Sachons mettre nos préjugés de côté au profit du partage social, de l'entraide et du bien vivre ensemble et retrouvons nos manches. Vous êtes donc cordialement invités à nous rejoindre lors de ces journées, c'est l'occasion de prendre un bon bol d'air (bercé par la mélodie des débroussailleuses), de faire connaissance (autour d'un verre de pineau fait maison) et de se rendre utile à l'entretien de notre belle commune au profit de tous. Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui ont participé à ces actions cette année. Nous espérons les revoir en 2022 ainsi que de nombreuses autres personnes qui souhaiteraient se joindre à nous. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année.

### L'ensemble des chasseurs

Contact : Lionel - 06 32 53 60 50

Président : Alain Dupré - 06 17 11 49 72, Vice-présidents : Claude Leyrat - 06 72 23 24 77, Joël Delbos - 06 11 90 74 28

**Les dates des périodes de chasse sont fixées par arrêté préfectoral pour chaque année cynégétique. Pour la Dordogne elle est fixée du 12 septembre 2021 au 28 février 2022. Sauf pour la chasse aux sangliers et chevreuils qui est ouverte du 1er juin au 31 mars, sous certaines conditions spécifiques. Pour plus de détails, voir l'arrêté sur : <https://www.chasseurdefrance.com> rubrique : dates de chasse.**



## L'amicale des pêcheurs

Quand la passion passe par le Vimont ! Amoureux de leur ruisseau, le Vimont ou Ruisseau de Plazac, des pêcheurs de la commune souhaitent s'investir dans sa gestion. Ils souhaitent donner encore plus de sens à la gestion des aménagements piscicoles et halieutiques du ruisseau et de ses affluents, ainsi qu'à la politique de repeuplement.

Pour ce faire, ils ont décidé de créer l'Amicale des pêcheurs du Vimont. De ce fait et pour la saison 2022, nous invitons tous les pêcheurs à prendre leur carte de pêche à Plazac.

Bon à savoir : pour chaque carte de pêche prise à Plazac une somme est reversée à l'amicale. Cela permettra à l'amicale des pêcheurs de Plazac, de financer divers lâchers et repeuplements de nos chers salmonidés.

Les pêcheurs pourront retirer leur carte de pêche au bar de la commune : La Marjolaine.

Bonne saison 2022.

**Le bureau :**

**Président : M. Jean-Marie Barrière, Vice-Président : M. David Gauthier, Trésorière : Me Annie Doleac, Trésorière-adjointe : Me Lucette Faure, Secrétaire : M. Christian Doleac**  
**Contact : Jean-Marie Barrière - 06 30 86 78 37**



## Le comité des fêtes

Tout d'abord le Comité des Fêtes souhaite aux Plazacoises et aux Plazacois en ces temps de crise sanitaire une très bonne santé pour cette nouvelle année 2022.

Un renouvellement du bureau a été effectué suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 03 juillet 2021 : Présidente : Me Isabelle MARTIN, Vice-président : M. Thierry DELBARY, Vice-présidente : Me Christine LABROUSSE (jumelage), Trésorière : Me Sylvie LABROUSSE, Secrétaire : Me Frédérique PRAT-DOUANE. Nous remercions ceux qui ont quitté notre association pour le temps qu'ils y ont consacré et les idées qu'ils ont apportées. Nous accueillons chaleureusement les cinq nouveaux membres. Nous vous rappelons que plus les bénévoles sont nombreux plus les possibilités d'animations dans notre charmant village augmentent. Malgré la crise sanitaire quelques manifestations ont pu être organisées en 2021, en autres, la fête du village, malheureusement sans feu d'artifice à cause de la météo. Mais ce n'est que partie remise. Le repas moules frites fut très convivial ainsi qu'un concours de belote et un repas gourmand. Par contre, une nouvelle fois avec beaucoup de regrets nous avons été obligés d'annuler le réveillon du nouvel an.

Enfin, notre programmation pour l'année 2022 :

- le 5 février Assemblée Générale (ouverte à tous et à toutes) puis un concours de belote ;
- le 12 mars repas ;
- les 18-19 juin fête du village ;
- le 10 septembre loto ;
- le 15 octobre moules frites ;
- le 19 novembre belote ;
- le 31 décembre réveillon de la St Sylvestre.

Pour le Jumelage avec Bootzheim, l'épidémie Covid nous a contraint d'annuler les voyages ces 2 dernières années. Nous devons fêter les 30 ans du Jumelage en 2020. Nous espérons pouvoir reprendre nos échanges avec nos amis de Bootzheim dès que les conditions sanitaires le permettront. Les dates sont prises pour août 2022. La présidente remercie tous les bénévoles pour le travail effectué, aussi bien pour la décoration du village que la préparation de nos manifestations.

**Isabelle Martin**

**Tel : Isabelle Martin - 06 31 37 92 12**

**Courriel : mokafly@orange.fr**



## La Maison 24 Plazac

### Aide et solidarité

Aujourd'hui les demandes d'aide alimentaire sont en grande augmentation. L'association « La Maison 24 » apporte aide alimentaire et soutien moral aux personnes en difficulté.

Depuis plusieurs années, grâce à la générosité de Christian et Chantal, nous avons profité gratuitement de l'ancien garage automobile. La Maison 24 a pu développer dans un vaste espace une distribution organisée et une convivialité entre bénéficiaires et bénévoles. Chaque samedi matin, les bénévoles distribuent environ 50 colis de nourriture. En 2021, nous avons ainsi servi 2600 bénéficiaires et distribué 18 tonnes de denrées.

Ces denrées sont récupérées à la banque alimentaire le vendredi ainsi qu'auprès d'Intermarché, de la coopérative Bio Monde, de la boulangerie de Plazac et du fournil de Rouffignac, des Jardins de Valojoux, du Gaec de Laudigerie à Montignac. L'association « les Voix pour les Femmes du Monde » a donné du matériel hygiénique. Nous serions heureux d'avoir des partenaires parmi les agriculteurs ou les maraîchers. Merci à tous. Nous lançons un appel à toute bonne volonté pour nous rejoindre.

Merci à la mairie de Plazac pour son soutien. Cette aide contribue à l'énergie du partage dont notre monde a grand besoin. Les dons à l'association sont particulièrement bienvenus.

Site : [www.lamaison24.net](http://www.lamaison24.net)

Tel : 07 68 56 70 28

Courriel : [lamaison24.plazac@gmail.com](mailto:lamaison24.plazac@gmail.com)



## Armony

L'association propose deux activités :

- **Le Yoga de Gasquet** avec Isabelle Bureau. Deux séances sont offertes pour découvrir la pratique. L'inscription et le pass sanitaire sont indispensables pour les cours en présentiel dans la salle polyvalente.

Contact : Isabelle - 06 84 77 42 17

- **La danse en ligne**

avec Sylvie Eybert-Bérard. Deux séances d'essai sont proposées. Les cours ont lieu sous la halle, au cœur du village quand le temps le permet. Sinon elles se passent à la salle polyvalente où le pass sanitaire est demandé.

Cette année un goûter dansant a été organisé à la salle polyvalente le 2 octobre dans le cadre d'OCTOBRE ROSE dont les bénéfices ont été reversés à l'association de lutte contre le cancer du sein. Des randonnées pédestres sont organisées une fois par trimestre et l'association vous accueille sur le marché hebdomadaire un vendredi sur deux, avec boissons chaudes et gâteaux.

Contact : Sylvie - 06 27 68 47 41

Courriel : [villadesrosesplazac@gmail.com](mailto:villadesrosesplazac@gmail.com)



## Langue des signes

Venez apprendre à parler avec vos mains et à écouter avec vos yeux !

Agnès Loeser-Casati est née malentendante. Sa rencontre avec les Langues Gestuelles date d'une trentaine d'années. Elle propose des Ateliers de langue des signes, tous les lundis de 18h à 19h30 à la salle polyvalente.

- les ateliers, niveau débutant, sont ouverts à tous, adultes et enfants

- ils sont gratuits (adhésion 2022 à l'association Più di Voce : adultes 20€, enfants 15€)

- ils sont soumis au pass sanitaire

Contact : Agnès Loeser-Casati - 05 53 42 25 08

Courriel : [loeser.casati@gmail.com](mailto:loeser.casati@gmail.com)

## Siel Bleu

### Gymnastique douce

Vous souhaitez pratiquer une activité physique adaptée à vos besoins, à vos envies et à vos possibilités ? L'association Siel Bleu est là pour vous !

Tous les jeudis de 9h30 à 10h30, des séances de gymnastique douce adaptée aux seniors ont lieu à la salle polyvalente de Plazac. Nous sommes un petit groupe de 9 bénéficiaires dynamiques et toujours volontaires. Au programme : Renforcement musculaire, jeu avec ballon, assouplissement, marche nordique, jeu de mémoire, travail des réflexes et de la concentration. Nous sommes là pour développer l'autonomie et favoriser l'inclusion de toutes les personnes fragilisées au niveau social, cognitif ou physique. Alors vous avez envie de tenter l'expérience ? Venez essayer une séance ! Inscription possible au trimestre.

Contact : Mélissa Coupry (chargée de prévention Siel Bleu Dordogne) - 07 85 53 97 40

Courriel : [melissa.coupry@sielbleu.org](mailto:melissa.coupry@sielbleu.org)





## Plazac d'hier et d'aujourd'hui

L'assemblée générale de Plazac d'hier et d'aujourd'hui s'est tenue le 13 novembre 2021. Le bureau actuel a été constitué en janvier 2020 pour un mandat de 3 ans. L'association compte à ce jour 75 adhérents. Pour mémoire, Le bureau est composé de : Serge Lafond, président, Caroline Gorell-Barnes, Secrétaire et Josette Sanmartin, trésorière.

En 2021, l'entretien du jardin médiéval a mobilisé une dizaine de personnes qui ont participé à plusieurs reprises. Une conférence a eu lieu le 4 juillet, animée par Jacqueline Gonon. Elle fut suivie d'un apéritif sous la halle.

L'association a participé aux Journées du Patrimoine, le 19 septembre 2021. Des visites guidées de l'église ont été proposées. Il est envisagé le principe d'une exposition permanente dans la salle polyvalente, pendant l'été, sur le thème du patrimoine plazacois.

À ce sujet, l'association participe à l'étude réalisée par la CCVH en vue de recenser le « patrimoine vernaculaire » de la Vallée Vézère. Ce dossier est suivi par Caroline Fillière, chef de projet Grand Site au PIP (Pôle d'Interprétation de la Préhistoire).

Cette année, la croix de la Bourelie a été restaurée et la réfection du lavoir de la Roussellie a débuté.

La traditionnelle brocante du 15 août a dû malheureusement être annulée en 2021.

Il a été décidé de ne pas modifier la cotisation annuelle d'adhésion à l'association, à savoir : 12 euros pour une personne, 20 euros pour un couple.

Adhérer c'est avant tout soutenir même si l'on n'est pas en mesure de participer aux travaux. Le président remercie tous les bénévoles qui ont œuvré et donné de leur temps pour la réalisation des actions de 2021.

Le président nous soumet également deux idées nouvelles pour dynamiser l'association et ses activités. Pourquoi ne pas se rapprocher de l'association « Les Plus Beaux Villages de France » pour étudier une éventuelle adhésion ? et réaliser un tee-shirt à l'effigie de Plazac ?

Notre maire a remercié l'association et ses bénévoles pour leurs actions et s'est fait le porte-parole de certains qui l'interpellent sur l'abandon de l'ancienne appellation des « Amis du Vieux Plazac ». Monsieur Alain Boëbion rappelle les raisons qui ont conduit à ce choix. Certes, Plazac d'hier et d'aujourd'hui s'intéresse au passé de notre commune mais le présent n'est pas oublié. Si vous avez des idées à proposer, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons heureux d'étudier avec vous toutes propositions.

Serge Lafond - 09 67 66 70 84 Courriel : felix.sanmartin@orange.fr

L'aventure continue pour Patrick Magnée et sa compagnie avec le Festival d'Art lyrique, lancé en 2006, qui en était, en 2021, à sa quinzième édition. Une représentation de « Madama Butterfly » d'après l'opéra de G. Puccini fut donnée le 28 juillet à Plazac.

« *Bien mieux qu'à Bastille* » - « *Je me suis cru au MET* (Metropolitan Opera, plus connu sous le nom de MET) à New-York » Ces réflexions de spectateurs, ne sont pas des galéjades mais des propos réels écrits, pour ce qui concerne l'opéra Bastille et prononcés pour le MET, à l'issue de la représentation. Après deux heures en scène où ils se sont donnés pleinement, inutile de vous dire que cela a réchauffé le cœur de nos chanteurs lyriques professionnels et des choristes locaux.

**De la baie de Nagasaki aux rives du Tibre à Rome.**

Après ce spectacle musical, nous avons décidé de présenter, pour la XVI<sup>e</sup> édition de notre festival, un autre opéra célèbre de Puccini : « Tosca ». Voici la belle et sanguine Tosca qui s'inspire d'un personnage créé au théâtre par la grande Sarah Bernhardt. Avec Rome en toile de fond, l'opéra tisse une histoire d'amour et de politique des plus réalistes, sur laquelle plane, dès le lever de rideau, la figure du terrifiant chef de police Scarpia, dont le poison contamine peu à peu cet oppressant huis clos.

Tosca, ce sont deux heures d'action et de passion coulées dans un lyrisme torrentiel et une musique luxueuse, sur un livret qui a l'efficacité d'un scénario de cinéma. Art, amour, religion, sadisme, complots... Tous les ingrédients du parfait mélodrame s'entremêlent et résonnent avec une force et une modernité intactes. Cette année encore, le rôle titre sera confié à notre grande soprano lyrique Fabienne CONRAD qui incarne si bien « Madama Butterfly ». D'autres chanteurs professionnels habitués de notre festival feront également partie de la distribution et nous ferons encore appel aux choristes non professionnels locaux en liaison avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne-Périgord.

Nous vous attendons nombreux pour assister à cette nouvelle production et, en attendant le plaisir de vous accueillir, vous adressons nos meilleurs vœux pour une excellente année 2022.

**Patrick Magnée - Président de Pui di Voce**  
**Contact : Patrick Magnée - 06 83 24 88 01**  
**Courriel : contact@piudivoce.fr**  
**Site : www.piudivoce.fr**



# Lune-Soleil

## Se rencontrer, se cultiver, se ressourcer

Petit havre de paix le long du Vimont, Lune-Soleil a vu ses activités encore ralenties en 2021. Pas de grandes manifestations mais des ateliers autour du chant, de la danse, du conte, ainsi que des célébrations chamaniques aux moments forts de l'année, solstices et équinoxes. Le vaste espace de la grande salle a accueilli plusieurs types de danseurs ; danse contemporaine, expression libre et danses sacrées en cercle. Rendez-vous est pris, chaque mois pour se retrouver et méditer les soirs de pleine Lune car celle-ci agit comme un amplificateur sur tout ce qui se fait à ce moment-là. Ces méditations sont libres et ouvertes à tous ceux qui veulent partager un moment de rencontre et de silence.

Nous continuons la réflexion sur l'eau après installation d'un système de filtration VODA dans un premier temps, Nous envisageons des aménagements type fontaines ou

Site : [www.centrelunesoleil.fr](http://www.centrelunesoleil.fr)

Courriel : [centrelunesoleil@gmail.com](mailto:centrelunesoleil@gmail.com)



## Nepal Care

### Aider un orphelinat à Katmandou

Après être intervenue en urgence l'année dernière pour fournir du matériel médical en plein cœur de l'épidémie, l'association reprend peu à peu le fil de ses projets antérieurs. Toujours mobilisés autour de l'orphelinat de Katmandou qui doit déménager de son lieu actuel, nous cherchons un terrain où reconstruire un bâtiment de manière définitive. Un projet de développement économique (boutique, guest-house, etc..) pourrait être lié à celui de construction afin de permettre à l'orphelinat d'être autonome financièrement et de sortir de la précarité financière.

A Deurali, dans les montagnes au Sud Ouest de Katmandou, les femmes du village ont sollicité notre aide pour trouver de nouvelles sources de revenus et devenir, elles aussi, plus autonomes financièrement. Une formation en artisanat (couture, tissage, etc..) est prévue pour les femmes volontaires, afin de créer une gamme d'articles de qualité qui seront revendus principalement en Europe. Nous espérons de tout cœur pouvoir offrir en 2022 l'opportunité aux personnes intéressées de participer à un chantier solidaire au Népal. La situation sanitaire étant pour le moment trop incertaine, nous donnerons des nouvelles plus précises à ce sujet au printemps prochain. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui continuent à nous apporter leur soutien.

Pour nous suivre, retrouvez-nous sur notre page Facebook ou sur notre site : [www.nepal-care.org](http://www.nepal-care.org)

Contact : Jérôme BARTHELEMY

Népal Care Association - 8 route de Fanlac - 24580 Plazac

Courriel : [nepalcareassociation@gmail.com](mailto:nepalcareassociation@gmail.com) -

Tél : 06 51 23 37 07

## Dhagpo Dedrol Ling

### Un nouveau stoupa à Marfond

Sous la présidence de Jigmé Rinpoché et en présence de nombreux visiteurs, par un temps radieux, un nouveau stoupa a été inauguré le 29 août 2021. En général un stoupa représente la présence et la bénédiction de Bouddha. Celui-ci contient, en plus, des reliques de Gendun Rinpoché et a été érigé à la demande de Gendun Rinchen - le successeur de Gendun Rinpoché. Le matin, avec l'aide de toutes les personnes présentes, le stoupa a été rempli de substances bénies. Notre maire, Florence Gauthier et sa mère nous ont fait, aussi, l'honneur de leur présence.

Puis il a été placé à l'endroit prévu et inauguré l'après-midi lors d'un rituel solennel. Toute cette journée se déroula dans une atmosphère joyeuse et inspirante et se termina par un copieux buffet.

L'équipe de Marfond

Contact :

05 53 51 56 68



## **PHI Dordogne** **Pharmacie Humanitaire** **Internationale**

PHI Dordogne récemment implantée à Plazac s'organise. Elle a participé à l'animation de plusieurs moments festifs de notre village en 2021. Ils sont actuellement en quête d'un local qui pourra accueillir le matériel médical récupéré. Ils collectent les radiographies inutilisées, les lunettes, les cartouches d'encre vides, les protections hommes et femmes, les fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles et instruments médicaux divers. Vous pouvez les soutenir en adhérant à l'association. Le montant de la cotisation est de 20 euros par an (assurance comprise). Les dons sont déductibles des impôts. L'équipe vous en remercie et vous présente ses meilleurs vœux pour 2022

Contact : Lili BLAIGNE - 06 26 68 11 76  
Courriel : phi.dordogne4@orange.fr

## **Voix pour les Femmes** **du Monde**

### **Pour faire entendre les voix des femmes et des enfants**

Cette année, l'association Voix pour les Femmes du Monde a souhaité rendre hommage et honneur aux femmes de guerre de Plazac, le 11 novembre 2021, avec l'équipe municipale de Plazac, madame Le Maire Florence Gauthier et les anciens combattants. Les femmes de guerre ont été présentes dans les familles, dans les champs, cumulant tous les rôles en attendant le retour des hommes au village. Merci à elles et merci au témoignage historique de Thalie de Molène.

L'association Voix pour les Femmes du Monde continuera en 2022 ses 4 actions principales :

1. Informer les enfants de la Dordogne sur leurs droits grâce aux livres du coffre mobile. Le coffre est actuellement pour les enfants de l'école de Plazac,
2. Diminuer la précarité menstruelle en Dordogne. Des dons ont été effectués à la maison 24 de Plazac,
3. Aider au niveau matériel pédagogique et éducatif les enfants des écoles du district de Sindhupalchok au Népal,
4. Aider au niveau éducatif et alimentaire les enfants des écoles du Congo Brazzaville.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à nos actions. Vous pouvez y participer sur hello association. Bonne année 2022 à toutes et à tous.

Contact : Laure Guérin - 06 85 42 23 62  
Courriel : decouvertescreations@gmail.com

**EN PROJET**  
**POUR 2022**

## **Plantons des arbres**

### **Une « forêt comestible »**

Une convention a été passée entre le collectif « Plantons des arbres » et la Mairie de Plazac pour la mise en place d'un jardin conçu sur le principe d'une « forêt comestible ». L'idée est de planter des arbres fruitiers mais pas seulement. Ceux-ci voisineront avec d'autres espèces qui profiteront à la faune et à la biodiversité en général et s'entraideront les uns les autres. Le but est que cette forêt soit le plus autonome possible, avec un minimum d'interventions humaines. Le deuxième principe est qu'elle soit accessible à tous les habitants de la commune.

Le collectif « Plantons des Arbres » dont le siège est à la Douze, a obtenu une dotation, via le budget participatif du Conseil Départemental et a proposé d'en faire bénéficier quelques communes voisines.

Le collectif fournira les arbres et arbustes. Une association de Plazac, « Autonomie Élémenterre », se chargera de la mise en place pratique du projet – dessin du jardin, choix des espèces, choix des aménagements nécessaires sur le terrain - pour la mairie. L'implantation est prévue sur un terrain communal, en bas du grand parking de l'école. Les premières plantations, c'est-à-dire les haies forestières et bocagères, sont programmées pour février 2022 avant le départ de la végétation.

Contact : Odile Delbos  
Courriel : oddel@laposte.net



## Un carnaval avec l'association Lichen

### Le grand vent de Carnaval se lève !

A Plazac, il y a désormais deux saisons dans l'année depuis 2021 : avant et après Carnaval.

Les associations Lichen et CRIC (Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Carnavals) relancent la préparation du Carnaval Pétassources de Plazac, prévu entre fin mars et début avril. Les ateliers démarrent le 4 décembre 2021. Jusqu'à la date fatidique, les habitants sont invités à se joindre aux carnavaliers de l'année dernière pour choisir leur personnage, fabriquer leur costume, fabriquer l'effigie de Pétassources, s'insérer dans le cortège et célébrer le retour du printemps avec musique, chants, danses, et scènes burlesques.

Contacts : La Marjolaine, Lichen - 07 89 68 50 42  
et CRIC - 06 01 63 77 68



## Du théâtre

### Spectacle « L'arbre de vie » par la Compagnie du rêve Eveillé

Une pièce de théâtre écologique, à la salle polyvalente

Le samedi 5 mars 2022

Le spectacle intitulé « L'Arbre de Vie » est une pièce en hommage aux arbres et à la nature, qui dénonce la déforestation qui sévit en Dordogne, mais aussi en France et dans le monde entier.

« L'Arbre de Vie » est un spectacle poétique et enchanteur dans lequel les arbres parlent et la nature retrouve sa place première...

Aussi, si vous souhaitez profiter de ce spectacle à la fois divertissant et instructif, n'hésitez pas à venir nous voir !

Elisabeth Danjean (auteure et comédienne)

Elisabeth nous prie d'insérer que les séances de sophrologie à la salle polyvalente sont momentanément suspendues en raison de la situation sanitaire, elles reprendront dès que possible.

### Spectacle « Un coin d'azur » pièce de Jean Bouchaud

Le dimanche 27 mars 2022, en après-midi, à la salle polyvalente

Par la troupe de l'ATP (Association de Théâtre de Périgueux)

L'action se déroule en novembre 1940. Les hasards de la guerre ont réuni dans un petit hôtel, un prestidigitateur, juif allemand, un pianiste allemand d'origine hongroise, un jeune cadre du gouvernement de Vichy, et divers habitants du quartier. A quelques jours de la visite du maréchal Pétain dans la ville, ils se préparent à fuir.

« Ce ne sont pas des héros mais des gens simples qui vont mettre en œuvre leur intelligence, leurs connaissances pour échapper à un sort funeste. Petites gens, mais assez généreux pour aider leur prochain. »

# L'Église Saint Martin de Plazac

## Une histoire tumultueuse

En préambule aux travaux de la Phase IV engagés par la commune en 2022 sur la face nord et ouest de l'église de Plazac, un petit rappel historique de ce qui fut pendant plusieurs siècles la résidence des évêques de Périgueux.

Ces travaux seront accompagnés d'un suivi archéologique qui, suivant les résultats, pourra nous en apprendre plus sur l'histoire de l'édifice et du village (1). Affaire à suivre pour les amateurs !



### Du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle

L'évêque de Périgueux possédait de nombreux fiefs, notamment une partie importante de la paroisse de Plazac. Les différents évêques avaient été violemment troublés dans leurs droits et privilèges et s'en étaient plaints au Pape. En témoignent les bulles papales de 1154-1169 et 1187 publiées en faveur des évêques : « ...Nous prenons sous notre protection, l'église de Périgueux que tu gouvernes et nous voulons que toi et tes successeurs vous conserviez sous votre autorité les domaines dont cette église jouit... parmi lesquels nous citerons l'église de Saint-Avit-Seigneur..., l'église de Plazac..., Agonac..., la Roque-Saint-Christophe avec leurs dépendances. Nous te confirmons à toi et tes successeurs, la quatrième partie de la dîme. »

### XIII<sup>e</sup> siècle, le donjon

L'église de Plazac n'était alors qu'une petite église romane bâtie à flan de coteaux vers le X<sup>e</sup> siècle. Son agrandissement et sa transformation datent du XIII<sup>e</sup> « Des sondages effectués par la DRAC en 2010 ont mis à jour des sépultures très anciennes qui prouvent l'existence d'un cimetière autour de l'église. » C'est l'évêque de Périgueux, qui possédait le fort de la Roque à la Roque-Saint-Christophe, qui a fait construire une puissante défense avec un haut donjon qui deviendra plus tard un clocher.

### Mi XIV<sup>e</sup> – mi XV<sup>e</sup> siècle, l'incendie de 1397

Pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453) l'évêque Pierre de Durfort succéda à l'évêque Elie Servien qui venait de mourir dans son château de Plazac. Il s'y trouvait avec ses gens et ses familiers en novembre 1397, lorsque le nouveau Comte du Périgord, Archambaud VI, qui possédait la baillie de Plazac, allié aux Anglais, vint de Montignac pour l'assiéger dans son fort. Barricadés dans l'église l'évêque et ses gens résistèrent, mais ne purent empêcher les soldats de mettre le feu aux bâtiments.

L'incendie provoqua la ruine de la partie gauche du château et l'écroulement de la charpente de l'église, de sa voûte en pierre et du mur sud de l'église. Sont encore visibles les pierres rougies (rubéfiées) par le feu. Après les destructions de 1397, les évêques allèrent à Château-l'Évêque et ne revinrent qu'une fois les bâtiments restaurés. Ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> siècle que les travaux furent entrepris. Les évêques de Périgueux ne rebâtirent pas la partie nord mais restaurèrent la partie sud, dont le double mur crénelé, avec son chemin de ronde, dominait des jardins en terrasses.

### Au XV<sup>e</sup> siècle, l'agrandissement

La nef de l'église est de plan barlong. La restauration d'ensemble initiée au XV<sup>e</sup> élargit la nef en englobant une partie d'une chapelle méridionale Saint-Jean-l'évangéliste, et prolonge l'édifice (jusqu'à 30,50 m) jusqu'au contact de la tour.

L'un de ces évêques au XV<sup>e</sup> voulut avoir sa chapelle particulière. Dans l'angle sud-ouest, il fit bâtir une tour intérieure qui dépassait de plusieurs mètres le sommet des murs du château. La base de cette tour aurait été une prison. Au niveau supérieur, le sol de cette chapelle avait deux pavés en pierre qui se soulevaient, un pavage régulier servait de socle. Elle était voutée de pierres en croisées d'ogives de façon identique au cœur de l'église du XV<sup>e</sup>.





Ainsi restaurée et agrandie, l'église de Plazac fut choisie pour la tenue des Etats du Périgord en 1455

### **XVI<sup>e</sup> siècle, les guerres de religion**

Les guerres de religion n'épargnèrent pas Plazac. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Henri de Navarre, protestant, était Seigneur de Montignac. L'évêque François de Bourdeille était Seigneur de Plazac. Il avait à son service un capitaine du château et des prisons qui était alors Hélie Douat, Seigneur du château de la Vergne non loin du bourg. Ce Seigneur de la Vergne servait dans l'armée des Ligueurs commandée par le Duc de Mayenne, luttant contre le roi Henri III et contre les protestants. En 1586, Mayenne, le chef des Ligueurs s'installa à Plazac dans le château pendant que les troupes logeaient dans le bourg chez l'habitant. Ils y restèrent jusqu'en 1591 et furent délogés par le Duc de La Force, siège qui laissa de mauvaises traces sur l'église.

### **XVII<sup>e</sup> siècle, la Fronde**

Durant la Fronde (1648-1653) les Frondeurs avaient pris parti pour le Prince de Condé, révolté contre Mazarin. Le 16 avril 1652, une troupe de Frondeurs, commandée par le Capitaine de Roqueby, assiégea le bourg de Plazac en passant par Belet et le Duc. Les habitants réfugiés dans l'église et le château résistèrent toute la journée. Les Frondeurs, après avoir pillé le bourg et brûlé une douzaine de maisons, repartirent pour Périgueux en passant par Chastel, brûlant granges et maisons et emportant les meubles. Suivit une nouvelle modification de l'église.

### **XVIII<sup>e</sup> siècle, les escaliers**

Le 30 janvier 1791 le Conseil Général de la Commune transmet au district de Montignac une demande de réparations à faire à l'église, avec un projet d'escalier à la porte d'entrée. Une pétition des habitants tendant à obtenir la

reconstruction d'un escalier à l'église est aussi transmise au district. Ainsi ont été bâtis, en pierres, en 1791, l'escalier montant à la porte de l'église, l'escalier montant dans la nef, l'escalier montant dans le sanctuaire ; en bois, l'escalier de la tribune et les marches de la sacristie. En 1818 la municipalité fit rétablir la galerie bois, qui avait été détruite faute d'entretien depuis 1810.

### **XIX<sup>e</sup> siècle, reconstruction**

En 1884, le Conseil de Fabrique (2) et le Conseil Municipal demandent une aide au gouvernement pour réparer la partie nord de l'église qui menaçait de ruine. La Fabrique vota 200 francs l'année suivante mais ce n'est qu'en mars 1888 que le Ministre des Cultes va accorder la somme de 3500 francs. Tout le contrefort nord-ouest, la partie ouest de la façade et son clocheton ont été rebâtis en pierres prises au Moustier. C'est pendant ces travaux et profitant de l'échafaudage que le curé Lygonat fit placer la vierge de pierre (300 kg) qui était avant dans la chapelle Sainte-Catherine.

### **XX<sup>e</sup> siècle, la foudre**

- Le 7 septembre 1935, la foudre est tombée sur le clocher de l'église. Des pierres détachées ont crevé la toiture en tuile des deux chapelles latérales. Peu après cet accident toute une partie du clocher s'est effondrée brisant la toiture de l'escalier, démolissant la sonnerie de l'horloge et une partie de la nef qui se trouve maintenant à ciel ouvert (Journal « la Charente »)

- Les derniers gros travaux d'entretien eurent lieu dans les années 1980-1990 avec la remise en état des toitures,



clocher compris, et la création du parvis. La fontaine installée à ce jour, entre l'église et la halle était celle des fonts baptismaux de l'église. C'est une cuve taillée dans du calcaire ayant la forme d'un ennéagone ou nonagone (9 côtés).

Alain Galinat

1. Des sondages ont été conduits préalablement à un projet de restauration du cabinet Oudin sur l'église classée de Plazac pour évaluer l'atteinte potentielle aux vestiges des importants décaissements prévus contre les flans nord et sud de l'édifice

2. Au sein d'une paroisse catholique, le Conseil de Fabrique est un ensemble de personnes (clercs et laïcs) ayant la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds nécessaires à la construction et entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse. (de 1802 à 1905)

# Au fil de l'eau

Chacun sait aujourd'hui que l'eau est, et sera, de plus en plus dans les années à venir, un bien précieux. Nous avons à Plazac des ressources en eau importantes. Voici quelques éléments pour les connaître mieux et en prendre soin, car les petits ruisseaux font les grandes rivières !

## Le Vimont

Le village est parcouru par un affluent de la Vézère, le Vimont. Il prend sa source sur la commune de Bars et après avoir traversé Plazac et longé Fleurac, il se jette dans la Vézère au Moustier. Long de 13 km, il est alimenté par plusieurs petits affluents, dont 5 recensés.

### Son rôle économique dans le passé

Autrefois, le ruisseau alimentait en eau de nombreux moulins ainsi que la forge à canons. Au 18ème siècle, si on en croit la carte de Cassini, dite de Marie-Antoinette, il y en avait 18. La plupart ont été démantelés et il ne subsiste que quelques vestiges bien mis en valeur par les propriétaires de ces lieux magiques.

### Très prisé par les pêcheurs

L'ouverture de la pêche à la truite est l'occasion d'une fête chaque année. Le ruisseau est aleviné car la population des espèces sauvages a été décimée par la pollution. Le Vimont était très riche en colonies d'écrevisses à pattes blanches – et non d'écrevisses à pattes rouges, espèce invasive qui décime la première – en truites, goujons, vairons, gardons, etc. espèces très sensibles à la qualité de l'eau. Elles avaient presque entièrement disparues. Depuis quelques années, l'eau est redevenue propre et ces espèces réapparaissent à certains endroits.

Autrefois, il y avait partout des écrevisses. C'était la grande sortie du dimanche. Nous y passions l'après-midi. Nous pêchions à la balance. Nous la mettions dans un trou avec de la viande avariée dedans. Elles arrivaient rapidement et en grand nombre. Nous sortions des pleines balances. Il y en avait tellement que nous gardions les plus grosses, celles qui étaient « à la maille », c'est-à-dire d'au moins 18 cm, et remettions les plus petites dans l'eau. C'était le repas du soir.

### L'entretien

Le Syndicat de la Vallée Vézère, dont je suis membre depuis 2014 et Président depuis 2020, s'occupe beaucoup de la Vézère et de ses affluents. Un gros travail de nettoyage a été effectué sur le Vimont, de façon raisonnée sur dix mètres de chaque côté des rives. Le dernier travail qui a été effectué est l'aménagement de passages à gué et d'abreuvoirs, en bois de châtaigner, pour le bétail.

## Les zones humides

Sur Plazac, nous en avons deux ou trois petites que nous souhaiterions faire répertorier. Cela pourrait être très intéressant de les faire visiter, par exemple aux enfants de l'école. Ces endroits regorgent de vie : animaux, insectes, reptiles, poissons. Il en existe une très belle, à la limite entre Plazac et Rouffignac, qui appartient au domaine de la Forge. Ce sont des bassins de vie qu'il faut protéger. Les résultats sont très encourageants.

## Un ruisseau protégé...

Le ruisseau est heureusement de mieux en mieux protégé. Toute intervention au niveau du lit et des berges est strictement surveillée par la police de l'eau et nécessite de nombreuses autorisations.

Il y a une chose qui m'inquiète beaucoup pour l'avenir. Je suis l'évolution du Vimont depuis 20 à 25 ans. Je savais qu'à chaque moment de l'année, l'étiage (niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau) était toujours quasiment à la même hauteur. L'été, il y avait plus ou moins de sécheresse. Mais ce que je trouve très grave actuellement, c'est le fait que même lorsque les précipitations sont importantes, le niveau de l'eau monte brusquement puis redescend aussi vite. Nous nous retrouvons actuellement avec un écoulement d'eau en hiver identique à celui des mois d'été. Le changement est d'autant plus inquiétant qu'il s'aggrave d'année en année.

## Le lavoir de la Roussellie

Au lieu-dit la Roussellie, coule un affluent du Vimont dont la source est à Fontaine d'Escoffie, non loin de là, en haut d'un petit étang. Au bord de ce ruisseau se trouve un ancien lavoir. Après son dégagement par des membres bénévoles de l'association « Plazac d'hier et d'aujourd'hui » il est apparu nécessaire de le restaurer. Certaines pierres ayant servi au lavage du linge avaient disparu. Le lavoir est alimenté, non par le ruisseau, mais par une source très proche. L'eau y était tellement saine que les sangsues y vivaient !

Devant la beauté et la tranquillité de ce site, nous comprenons l'urgence de protéger nos ressources en eau. Ce milieu très fragile fait partie des priorités de la sauvegarde de la biodiversité écologique.

Denis Cruzel

# LA VIE DE LA CCVH

## Enquête sociale

La CCVH (Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme) a diligenté une enquête sur les conditions de vie de ses administré(e)s âgé(e)s de 65 ans et plus. La Commission Sociale de notre commune, après avoir répertorié tous les habitants dans cette tranche d'âge, est allée à leur rencontre. Six équipes de deux personnes, composées d'élu(e)s et de coopté(e)s, ont sillonné notre village. Cette enquête portait sur les besoins actuels et a aussi sollicité l'imagination de nos administrés pour se projeter dans l'avenir quant à leurs futurs besoins : mobilité, ménage, jardinage, bricolage, gestes au quotidien... Ce qui n'a pas toujours été simple car un grand nombre d'entre eux est valide et autonome. De plus, comme cela est souvent le cas dans nos campagnes, nos aîné(e)s ne sont pas abandonné(e)s par leurs familles et parfois leurs plus proches voisins, qui mettent en place des solutions pour pallier aux besoins et risques quotidiens, en cas de nécessité (absence ponctuelle, éloignement...) Les services de l'Aide à Domicile interviennent également (portage de repas, télé assistance...). Les membres de la Commission Sociale remercient toutes les Plazacoises et tous les Plazacois qui ont bien voulu se prêter à cette enquête ainsi que pour l'accueil que vous leur avez réservé. Nicole Bourles.

## SMD3 et gestion des déchets

Le SMD3 s'attache à résoudre les problèmes posés par la collecte des déchets en points d'apports volontaires (PAV).

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, il y a eu des négociations avec le conseil départemental, chargé du volet « aides sociales ». Partout où il y a des Aides à Domicile, il a été décidé que l'apport des sacs poubelles sur les PAV (points d'apports volontaires) ferait partie de leurs attributions, sachant que la plupart du temps, elles le font déjà. En contrepartie, des bacs de transport seront mis à leur disposition pour protéger les véhicules. Pour ceux qui n'ont pas d'Aide à Domicile, les négociations sont en cours.

Pour les personnes qui ont besoin d'un plus grand nombre d'ouvertures, des discussions sont en cours pour qu'elles puissent disposer d'ouvertures supplémentaires et d'une tarification spéciale.

Pour les touristes itinérants, il est envisagé la mise au point d'une application smartphone qui permettrait d'ouvrir les bornes.

En raison des mesures d'ajustements qui sont en cours, le SMD3 a décidé le report d'un an de la facturation en redevance incitative. Elle ne prendra effet pour notre secteur qu'en 2023. Pour 2022, une facture « pédagogique » sera envoyée aux usagers pour information.

Pour la commune de Plazac, il a été décidé, pour pallier au problème de l'accès aux bornes pour les personnes à mobilité réduite, de faire l'acquisition de 6 containers semi-enterrés, à nos frais. Ils seront installés à la sortie du bourg au lieu-dit La Chapelle.

Bien qu'il subsiste des difficultés, les résultats sont encourageants. Le nouveau système de collecte a permis une réduction globale du volume des ordures ménagères de 11,5 % sur le département et de 37 % sur le secteur de Belvès dont nous dépendons, bien qu'un tiers des habitants ne soient pas encore équipés.

## Déchèteries

Il a été décidé pour les 33 déchèteries du département, une harmonisation des horaires d'ouverture :

Du 1er juillet au 31 août : de 7 h 30 à 13 h

Du 1er septembre au 30 juin : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 45

Pour les jours, pas de changement, la déchèterie de Rouffignac est toujours fermée le mardi et le dimanche.

# Label grand site, Vallée de la Vézère

## Répertorier les richesses du patrimoine vernaculaire

Dans le cadre de ce « label », la CCVH, en collaboration avec le pôle de la préhistoire et les associations locales de sauvegarde du patrimoine a entrepris le recensement du patrimoine de pays que l'on appelle aussi patrimoine vernaculaire. Des référents ont été choisis pour chaque commune. Trois réunions ont eu lieu l'an dernier au PIP (Pôle d'Interprétation de la Préhistoire). Plazac a fourni un listing répertoriant le petit patrimoine, établi par l'association La Pierre Angulaire 24.

Croix, fontaines, lavoirs, puits, cabanes, pigeonniers et divers autres éléments comme les pontets, séchoirs, fours, travaux, etc. sont les témoins de la vie et des savoir-faire d'autrefois. Ce patrimoine agrmente les promenades et constitue un excellent support de questionnement pour les jeunes générations.

Pour le propriétaire, la déclaration n'est pas une obligation, c'est sur la base du volontariat.

Il peut toutefois obtenir des aides pour la restauration. Le financement peut être assuré de diverses façons. Demande peut être faite à la Fondation du Patrimoine et l'aide peut s'élever à 50 % du montant des travaux. Il y a également des possibilités de financements participatifs qui peuvent être publics, privés ou de sociétés. Il peut être fait appel à des dons.

Il n'y a pas d'obligation à faire visiter. Dans la pratique, ceci est négocié au cas par cas, selon la configuration des lieux et les possibilités du propriétaire. Il est demandé au minimum que le site soit accessible durant les Journées du Patrimoine.

Pour tous renseignements : Denis CROUZEL, référent pour Plazac aux heures d'ouverture de la mairie. Et Nicolas HENRY, responsable fondation du patrimoine sur le sarladais - nicolas.henry@fondation-patrimoine.org

## La rénovation de l'habitat en Périgord noir

### Un service gratuit - un conseil personnalisé

L'ensemble des propriétaires d'un logement privé individuel, d'une copropriété ou d'un bâtiment professionnel situé en Périgord Noir pourra bénéficier de cet accompagnement dès le mois de janvier 2022, sans conditions de ressources. Un nouveau service public de proximité sera proposé aux propriétaires qui souhaitent s'engager dans un projet de rénovation énergétique de leur logement. Vous souhaitez mieux maîtriser la consommation énergétique de votre logement en installant un système de chauffage plus performant ou en réalisant des travaux d'isolation. Saviez-vous que vous pouvez bénéficier d'aides spécifiques pour vous accompagner ? Entre le prêt à taux zéro, le chèque énergie, Ma Prime Rénov', les CEE ... il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et de savoir à quoi prétendre.

Devant ce constat, la Communauté de Communes Vallée de l'Homme, en partenariat avec 5 communautés de communes voisines, crée un service gratuit pour la rénovation de l'habitat :

Deux conseillers, répartis sur le secteur, seront exclusivement consacrés au conseil et à l'accompagnement. A chaque étape de votre projet, un conseil personnalisé sera dispensé :

- Un premier niveau d'information si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser vos factures de chauffage.
- Une analyse des devis si vous avez besoin d'aide pour les comparer.
- Une évaluation énergétique de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer.
- Une étude des aides financières pour connaître toutes les possibilités de primes ou financements pour votre projet.

**DES AIDES SPECIFIQUES POUR LES PUBLICS MODESTES ET TRES MODESTES**

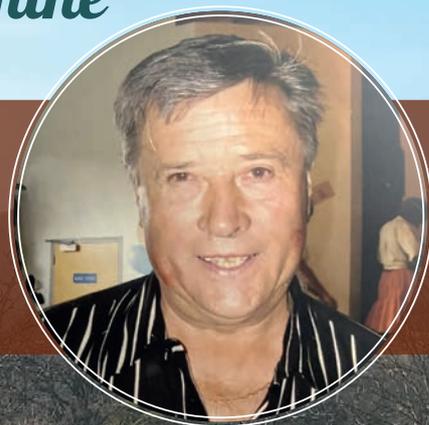
Une conseillère habitat de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme viendra compléter l'équipe du service habitat pour accompagner les ménages modestes et très modestes (seuils Anah - Agence Nationale de l'habitat) pour des travaux de rénovation énergétique mais aussi d'autres travaux plus conséquents de rénovation et pour l'adaptation du logement à l'autonomie des séniors.

Un seul numéro de téléphone : 05 53 45 44 62

# Portrait de Robert en 3D

## comme dynamique, dévoué et déterminé

Robert était attachant à plus d'un titre. Ses proches, ses amis, ses collègues ont accepté avec plaisir de témoigner de moments de vie à ses côtés. Ce portrait n'est pas exhaustif, mais ces paroles glanées au gré des rencontres permettent d'évoquer la vie de celui qui fut notre maire pendant 23 ans, de façon simple et chaleureuse. C'est ainsi qu'il était, c'est ce souvenir que nous garderons.



Le plantou

### Son enfance, sa jeunesse

Robert Delbary est né le 16 avril 1938. Il était le deuxième d'une famille de 3 enfants. Sa sœur, Marie, dite Thérèse, qui avait 8 ans à sa naissance, raconte : « Mon frère est né à la ferme de mes grands-parents paternels... Le lendemain, mon père partit à la mairie l'enregistrer, sans me préciser le sexe du bébé. Je voulais une petite sœur ! Malgré mes 8 ans, je suis allée voir le secrétaire de mairie et je lui ai demandé : « Mon père est venu déclarer ma petite sœur, mais comment s'appelle t'elle ? » Robert, Charles, Claude » m'a t'il répondu. A ce moment-là, j'ai compris que j'avais un petit frère... Pour une naissance, nous faisons cuire une poule au pot, car la légende disait que le bouillon possédait des vertus médicinales... Ma grand-mère souhaita que je sois la marraine de mon frère, car elle se considérait comme trop âgée pour cela ».

La ferme de la famille Delbary était située au lieu-dit le Plantou, sur les hauteurs de Plazac. Le père de Robert, Jean, avait épousé Marthe, une jeune fille de Castelgiron, juste à côté, et ils avaient repris l'exploitation en 1935. À l'époque, plusieurs générations vivaient sous le même toit.

La ferme était située sur les coteaux calcaires et la culture n'y était pas facile. On y pratiquait la polyculture comme dans toutes les fermes de la région avec un peu d'élevage, des poules, des canards, des dindons, des lapins, des cochons et dans le meilleur des cas une ou deux vaches. Les vaches étaient préférées aux bœufs car, en plus de servir à l'attelage, elles avaient des petits et donnaient du lait.

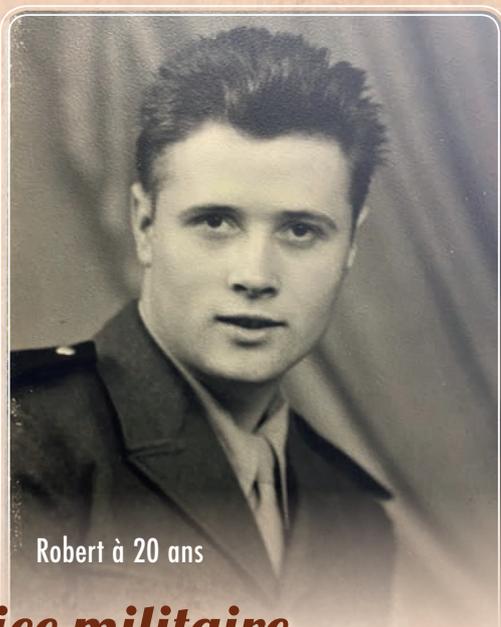
La guerre est arrivée en 1940 et leur père partit se battre pour défendre le pays. Cette période a marqué Robert car son père a été fait prisonnier par les Allemands avant de s'évader au bout de 22 mois. À son retour, Robert n'avait aucun souvenir de lui.

Les femmes restées seules à la ferme assuraient en plus

des leurs, les travaux dévolus aux hommes. L'un des plus pénibles était la lessive. Les femmes se rendaient au lavoir avec l'attelage et la charrette puis plus tard, la moto. La maman de Robert descendait à la Chapelle, seule tout d'abord puis accompagnée de la femme de Robert. Elles emmenaient les enfants qui se régalaient à jouer dans le ruisseau.

Dans les années 1960, les femmes allaient toujours au lavoir. Gérard, le frère de Robert, se souvient bien de cette période mais Robert ne les accompagnait pas. Il était plus grand et restait à la ferme pour aider aux travaux. Gérard se souvient que son frère travaillait beaucoup. 11 ans les séparaient, donc peu de souvenirs d'enfance en commun. Dès qu'ils en avaient l'âge, les enfants participaient aux travaux des champs. Robert labourait avec les vaches et le brabant (une petite charrue métallique). Gérard se souvient surtout de son grand-frère qui avait le permis de conduire à l'époque et qui venait le chercher à l'internat à Périgueux, avec la 203 camionnette bâchée. C'est René Mondou, un de ses copains d'enfance, qui raconte : « Nous aimions descendre au ruisseau, nous y allions avec notre mère pour la lessive mais aussi avant ou après l'école. Nous faisons des petits moulins et nous pêchions. Nous mettions les poissons dans des trous d'eau, des gourgues. Nous pêchions à la main mais nous fabriquions aussi des cannes à pêche. Un jour j'ai ramené 80 gardèches à la maison ! Le ruisseau était poissonneux. Il y avait aussi des goujons, des vairons et des écrevisses ».

Toutes les personnes qui ont connu Robert dans sa jeunesse s'accordent à dire qu'il était dynamique et courageux. Sa sœur se souvient qu'à l'âge de 16 ans, il est allé casser des cailloux sur le chantier de la route de Guilme pour pouvoir s'acheter sa première moto avec laquelle il emmenait sa grand-mère à la messe.



Robert à 20 ans



Robert à 6 ans

## Le service militaire

Quand Robert eut 20 ans, c'était la guerre en Algérie depuis 4 ans déjà. Il était informé car il échangeait des correspondances avec des amis qui s'y trouvaient. L'échéance approchant, son appréhension était grande mais il dut se rendre à l'évidence, le conflit allait perdurer, durant 4 ans de plus. Robert fut incorporé le 5 mai 1958 et après 4 mois de classes intensives, il partit en Algérie où il vécut 2 années « intenses et difficiles », ainsi qu'il le disait lui-même, « tant sur le plan physique que psychologique ».

Il fut peut-être sauvé par une jaunisse contractée lors d'une de ses dernières missions. Elle lui valut un rapatriement prématuré. Robert racontait : « *Après 15 jours dans un hôpital de la région parisienne, retour dans ma Dordogne pour ma convalescence où j'ai retrouvé ma famille et tous ceux que j'aimais. Les travaux de la ferme m'occupèrent l'esprit, car malgré tout, j'avais pris un « pète au casque ».* 30 mois d'armée, c'est long et épuisant, toujours sur les nerfs, jamais de sécurité... Quand on a 20 ans, ça marque une vie.

Toutefois, il épargna ses proches. Sa sœur en parle en ces termes ;

« *Comment perceviez-vous les évènements d'Algérie dans le Périgord ?*

- *Nous n'en parlions pas ! C'était trop loin ! Robert nous envoyait des cartes postales pour nous rassurer. Même à son retour il évitait le sujet. Peut-être savait-il que personne ne l'écouterait, mais surtout ne le comprendrait ? Et puis il avait peut-être envie d'oublier.... Je crois qu'à ce moment-là il envisageait de se marier ».*

« *Il était sous-officier, raconte Gérard, il aurait pu envisager une carrière militaire. Mais Robert était très attaché à son village et, probablement aussi, désireux de prendre la suite de son père. Il avait connu sa femme Madeleine avant l'armée et cela a probablement pesé sur son choix de reprendre la ferme ».*

Il a toujours gardé une grande fidélité à ses « Copains d'Algérie » et il a tenu à revoir ce pays quelques années avant sa disparition. C'était important pour lui. Il a tenu aussi à ce que le souvenir soit entretenu. Il a fait baptiser une place publique, place du 19 mars 1962 puis initié de faire ériger une stèle en hommage aux victimes, civiles et militaires, de la guerre d'Algérie qui fut inaugurée le 3 décembre 2021... mais Robert n'était plus là.



## A la ferme

A son retour, au printemps 1961, Robert se marie. Il a alors 23 ans. De cette union, naîtront 2 enfants. Il devient aide familial sur l'exploitation de son père, un grand tournant dans sa vie !

1961, c'est aussi l'année où la mécanisation entre à la ferme avec le premier tracteur. Lorsque Robert décide qu'il sera agriculteur, la ferme est petite et les conditions de vie sont modestes. La vie y est rude mais ce n'est pas non plus la misère. La plupart des fermes fonctionnaient en autarcie. *« Il n'y avait aucune dépense superflue ni aucun gaspillage, les restes de nourriture étaient données aux chiens et aux cochons. Toutes les fermes avaient des cochons. Notre mère élevait aussi une vingtaine d'oies. Nous ne mangions pas les foies qui étaient vendus au marché mais tout le reste était cuisiné à la ferme. En été parfois, l'eau manquait, il y avait une citerne mais quand elle était vide, nous allions chercher l'eau à la Fontaine de la Brauge, avec un attelage »* raconte Gérard. L'eau courante et les toilettes sont arrivées à la ferme en 1964 de la source captée à Belet. Gérard avait 15 ans et Robert, 26. On se chauffait avec la cheminée et la cuisinière. *« Notre père a fait installer le chauffage central en 1968. C'est également en 1967 ou 1968 que nous avons eu notre première télévision. On diffusait alors la série sur « Jacquou le croquant » de Stelio Lorenzi et les voisins venaient regarder chez nous »*.

Robert devient chef d'exploitation en 1968 lorsque son père prend sa retraite et se lance à fond dans la modernisation de l'exploitation. On cultivait déjà le tabac. C'était une sécurité car l'état achetait la production et cela donnait du travail toute l'année. Le tabac était planté en mai puis récolté en septembre. Il séchait alors dans les hangars. Les femmes le triaient et composaient les manoques (des bouquets de 24 feuilles). Cette culture demandait de la main d'œuvre et il n'en manquait pas. Ils avaient aussi quelques vignes pour leur consommation personnelle et 4 vaches.

Les fraises sont venues dans les années 1968-1970. La ferme ne possédait pas de terrain à fraisiers. Robert fit l'acquisition de parcelles sur le plateau, après le Bos, qu'il fallut entièrement défricher. A l'affût du progrès et de la modernité, il fut un agriculteur entreprenant.

Plus tard ce sont les terres du château du Peuch qui se sont vendues et là encore Robert a saisi l'occasion d'acheter les terres préemptées par la SAFER. C'était de la bonne terre dans la vallée du Vimont. Robert a pu y faire pousser du tabac et plus tard, ce fut des prairies pour le bétail. Les terres étaient éloignées de la ferme initiale mais le pari de Robert pour rentabiliser l'exploitation se révéla bénéfique.



## Sa « vocation » de maire

C'est, sur l'invitation de M. Lamothe père, qu'il se présenta aux élections communales, en 1971. Ce fut le début d'une longue carrière au service de ses concitoyens. Il fut conseiller municipal durant 21 ans avant de devenir maire, de 1992 à 2014. Robert prit cette mission très à cœur puisqu'il remplit 3 mandats. C'était un « sacrodoce ! » disaient ses proches. Robert savait écouter les doléances avec bienveillance, décider et trancher quand cela était nécessaire. Il se fit quelques ennemis comme tout un chacun mais ils sont manifestement moins nombreux que ses amis.

Alain Marchier qui fut un de ses proches collaborateurs à la mairie, raconte : *« À Robert je lui dois beaucoup. Il m'a fait connaître le village et de nombreuses personnes et élus. C'est lui qui m'a proposé de devenir le correspondant local du journal Sud-Ouest en 1995 et je le suis toujours. Robert était serviable, dévoué, discret, de confiance, j'ai vraiment aimé travailler avec lui. C'était un serviteur, un homme qui vivait avec et pour sa commune, pas un bout de terrain, un chemin, un lieu, ou un endroit qu'il ne connaissait pas. Très disponible, il n'hésitait pas à tout instant (même le dimanche), à amener et faire visiter avec son C 15 une personne intéressée par l'achat d'un terrain ou d'une maison. »*

Pendant ses 23 ans à la tête de la commune, Robert a eu à cœur de « doter le village d'infrastructures à la hauteur de notre siècle ! » selon son expression.

- La construction des premiers logements dans le lotissement de Cordestieux en 1999, avec en parallèle, l'assainissement du bourg et le raccordement au tout-à-l'égout
- la rénovation de la place de l'église en 2001
- La construction des toilettes publique et les 1ers travaux de l'ensemble épiscopal en 2009,

- la première tranche d'aménagement de la traversée du bourg en 2012

Robert nous a quittés le 28 avril 2021. Nous gardons le souvenir de sa disponibilité, sa gentillesse, son sens de l'accueil... et de l'humour. Que ce souvenir continue de nous inspirer longtemps.

*Tous nos remerciements à ses proches, amis et collègues pour les témoignages émouvants qu'ils ont bien voulu nous confier ; Gérard Delbary, Arlette Crouzel, René Mondou, Alain Marchier et Marie-Josée Brachet.*



Lorsque le Biang disait « la rivière », il ne voulait pas dire seulement l'eau. Il parlait des saules et des aulnes, des algues et des herbes, abris des libellules, des insectes et des oiseaux. Il parlait des rochers, des anses calmes où les crapauds viennent frayer, des sources vers lesquelles remontent les écrevisses, il parlait d'un monde qui avait un sens, d'amont en aval, et où chacun de l'algue à l'homme, avait sa juste place.

Extrait de « Ricou et la rivière »  
De Thalie de Molènes  
Ed. Flammarion, père castor, 1983.